



Assemblée générale

Soixante-quatrième session

77^e séance plénière

Mardi 23 mars 2010, à 15 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Treki (Jamahiriya arabe libyenne)

En l'absence du Président, M. Tommo Monthe (Cameroun), Vice-Président, assume la présidence.

La séance est ouverte à 15 h 10.

Point 52 de l'ordre du jour (suite)

Suivi et mise en œuvre des textes issus de la Conférence internationale de 2002 sur le financement du développement et de la Conférence d'examen de 2008

Dialogue de haut niveau sur le financement du développement

Le Président par intérim (parle en anglais) : Je donne la parole au représentant du Paraguay, qui va intervenir au nom des pays en développement sans littoral.

M. Arriola Ramírez (Paraguay) (parle en espagnol) : Je voudrais dire combien le Groupe des pays en développement sans littoral se félicite de la tenue de ce quatrième Dialogue de haut niveau sur le financement du développement, qui revêt une importance particulière à l'approche du Sommet sur les objectifs du Millénaire pour le développement, qui se tiendra en septembre à New York.

Nous voudrions saisir cette occasion pour nous associer à la déclaration faite par le représentant du Yémen au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

Le financement du développement fait partie des défis fondamentaux que nous devons relever pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. Pour les économies les plus vulnérables, comme celles des pays en développement sans littoral, il est vital que la communauté internationale honore les engagements qu'elle a pris à Monterrey et à Doha. Cela est indispensable vu la vulnérabilité de nos pays, mise en évidence par les multiples crises auxquelles le monde est confronté.

Pour cette raison, nous voudrions réaffirmer qu'il est nécessaire d'entreprendre une réforme intégrale du système monétaire et financier international, axée sur les efforts de développement, afin d'assurer une participation plus inclusive des pays en développement et des économies émergentes, tout en garantissant une cohérence politique plus grande au niveau mondial.

La crise économique et financière offre une occasion de procéder aux corrections nécessaires et urgentes de l'architecture financière multilatérale, – des corrections qui devraient aller au-delà du cadre des mesures d'urgence prises à la suite des crises récentes. Les réformes doivent être structurelles et avoir pour objectif de transformer les relations entre les institutions financières et les pays en développement. À cet égard, nous estimons que l'Organisation des Nations Unies, en tant qu'organisation universelle, devrait jouer un rôle central pour garantir la réussite de nos efforts en vue

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



d'une meilleure coordination internationale et de la cohérence dans les domaines économique et financier.

Pour les pays en développement sans littoral, le manque d'accès aux ports étrangers constitue un handicap intrinsèque, qui se traduit par une perte de compétitivité pour nos produits d'exportation. Ce handicap géographique a été exacerbé par l'effondrement du commerce international suite à la crise financière et économique, à laquelle il faut ajouter l'instabilité des cours internationaux des produits alimentaires et autres produits de base et la contraction du crédit.

Nous espérons que le Cycle de Doha de l'Organisation mondiale du commerce aboutira et nous exhortons les pays développés à ne pas succomber à la tentation d'appliquer des mesures commerciales protectionnistes, puisque cela pourrait aggraver davantage les effets néfastes des crises multiples.

Le surendettement externe des pays en développement limite les possibilités de croissance et de développement à moyen et à long terme. Face à cette situation, nous pensons qu'il est nécessaire de trouver un consensus sur un mécanisme qui permette d'alléger le fardeau de la dette extérieure des pays en développement. Nous estimons qu'il s'agit d'une initiative hautement politique mais qui aura un impact économique important.

Les pays en développement sans littoral croient en la notion selon laquelle chaque pays est responsable de son propre développement économique et savent que la mobilisation de ressources nationales est un outil fondamental pour lutter contre la faim, la pauvreté et les inégalités auxquelles ils sont confrontés. Nous sommes également convaincus que la coopération internationale doit être renforcée sous tous ses aspects, qu'elle soit Nord-Sud, Sud-Sud ou triangulaire. À cet égard, le Programme d'action d'Almaty constitue un cadre solide de coopération entre pays en développement sans littoral et de transit, avec l'appui des partenaires de développement.

Enfin, le Groupe des pays en développement sans littoral suivra avec une attention particulière la recherche de sources de financement novatrices pour compléter l'aide publique au développement en vue d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, qui doivent constituer notre objectif ultime. Nous sommes convaincus que le présent débat y contribuera de façon décisive.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne la parole au représentant de Saint-Vincent-et-les Grenadines, qui va intervenir au nom de la Communauté des Caraïbes.

M. Gonsalves (Saint-Vincent-et-les Grenadines) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom des 14 États membres de la Communauté des Caraïbes (CARICOM). La CARICOM s'associe à la déclaration qui a été faite par le représentant de la République du Yémen au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

La CARICOM reste convaincue que l'Organisation des Nations Unies, du fait de sa composition universelle et de sa légitimité, devrait, conformément au mandat confié par la Charte, avoir les moyens de jouer un rôle plus important dans les affaires économiques et financières. Nous nous félicitons donc de la convocation du quatrième Dialogue de haut niveau sur le financement du développement. Au moment où nous nous penchons sur le thème du Dialogue, « Le Consensus de Monterrey et la Déclaration de Doha sur le financement du développement : bilan de mise en œuvre et travaux à prévoir », peu d'entre nous peuvent se dire satisfaits des progrès réalisés jusqu'à présent, notamment en ce qui concerne le respect des engagements d'appuyer les aspirations au développement des pays en développement.

Dans une large mesure, les promesses des pays développés d'accroître l'aide publique au développement, de mettre en place un système commercial plus axé sur le développement, d'élargir l'allègement de la dette et de garantir plus de démocratie et de transparence dans la prise de décisions et la fixation des normes au niveau international n'ont pas été tenues. Par exemple, huit ans jour pour jour après les belles promesses inscrites dans le Consensus de Monterrey, nous ne pouvons que nous demander dans quelle mesure les engagements relatifs à l'assistance publique au développement étaient sincères, puisque la majorité des pays développés restent bien en dessous de la barre qu'ils ont fixée à Mexico, volontairement et en grande pompe. Les promesses grandioses faites à Gleneagles et aux récentes réunions du Groupe des Vingt (G-20) sonnent tout aussi creux.

De l'autre côté du partenariat mondial pour le développement, les pays en développement ont assumé

la responsabilité première de leur croissance et de leur développement. Nous avons renforcé nos pratiques de bonne gouvernance, lutté contre la corruption et mis en place des environnements nationaux propices à la promotion d'une croissance menée par le secteur privé. La CARICOM illustre les accomplissements réalisés par les pays en développement. Nous sommes même allés plus loin en créant un marché unique doté d'un cadre institutionnel d'appui, et nous progressons sérieusement vers l'instauration d'une économie unique.

Cependant, notre région continue de se heurter à une détérioration des termes de l'échange, à une baisse de l'aide publique au développement et des investissements étrangers, à un accroissement du fardeau de la dette, et à des menaces discriminatoires et injustes qui visent des secteurs clefs générateurs de revenus, comme les activités financières internationales et le tourisme. Ces problèmes ont tous empiré avec la crise financière et économique et sont exacerbés par la forte vulnérabilité des pays de la CARICOM, victimes notamment de catastrophes naturelles très fréquentes comme les séismes, les ouragans et la sécheresse, et des effets de plus en plus néfastes des changements climatiques.

Nos efforts pour bien nous intégrer à l'économie mondiale sont continuellement contrés par un environnement économique international qui n'est pas suffisamment prêt à attacher l'attention nécessaire aux besoins et aux vulnérabilités spécifiques des petits États en développement à revenu intermédiaire de la CARICOM. Nous réaffirmons qu'il est nécessaire de prendre davantage en considération ces questions dans le cadre du processus du financement du développement.

Dans nos tentatives d'accroître la cohérence et la régularité du fonctionnement des systèmes monétaire, financier et commercial internationaux à l'appui du développement, nous devons garder à l'esprit la nécessité d'accorder un appui différencié et une aide ciblée aux petits États en développement à revenu intermédiaire très endettés et à d'autres groupes d'États vulnérables.

Notre région continue d'être aux prises avec les effets de la crise financière et économique mondiale. Nos économies demeurent pour l'essentiel en récession, puisque les recettes provenant des principaux secteurs générateurs de revenus et de

devises étrangères, comme le tourisme, continuent de chuter. Cela a entraîné une baisse importante de la demande agrégée dans toute la région, une hausse du chômage et une détérioration de la situation budgétaire et du problème de la dette dans la plupart des pays de la CARICOM. Les prévisions économiques à court et à moyen terme restent peu encourageantes, car nous allons continuer de ressentir les effets retardés de la crise pendant encore un certain temps.

Nombre des mesures d'amélioration qui doivent être prises en réponse à cette crise ne sont ni nouvelles ni contestées. Le Document final de la Conférence tenue en juillet dernier sur la crise financière et économique mondiale et son incidence sur le développement (résolution 63/303), qui a été adopté par consensus, reflète l'existence d'un accord international sur les mesures à prendre. Parmi celles-ci figurent l'élargissement de l'accès aux financements concessionnels en réponse à la crise, la réforme de la gouvernance des institutions financières internationales, la levée des conditionnalités procycliques superflues, et la prise en compte de facteurs autres que le produit intérieur brut par habitant, étant donné qu'il n'est pas un indicateur fiable de la viabilité économique. Les pays à revenu intermédiaire très endettés, qui sont également extrêmement vulnérables aux chocs extérieurs et se heurtent à d'importants problèmes de développement durable, devraient avoir accès à des prêts et des financements concessionnels de la part des institutions financières internationales pour les aider à atténuer les effets de la crise économique.

À cet égard, nous nous félicitons de l'engagement pris par la Banque mondiale lors de la vingt et unième réunion intersessions de la Conférence des chefs de gouvernement de la CARICOM, qui a eu lieu à Roseau (Dominique), en mars dernier, d'encourager les autres institutions financières internationales à faire bénéficier les pays de la CARICOM de prêts concessionnels en tenant compte de facteurs bien connus de vulnérabilité et de résilience, puisque le revenu par habitant n'est pas en soi un bon indicateur de la capacité d'un pays à parvenir au développement durable. Il faut que cette promesse se concrétise pour que notre région sorte de la crise.

Les effets de la crise sur le secteur du tourisme ont été fortement exacerbés par l'imposition d'une taxe d'aéroport par l'un de nos principaux centres touristiques. Nos dirigeants ont récemment réaffirmé

leur préoccupation face aux effets pernicioeux des taxes sur les billets d'avion sur le tourisme, secteur économique le plus important de la Communauté, et sur les industries de services qui y sont liées. Ils ont aussi indiqué que le groupe dans lequel les États membres de la CARICOM ont été placés est injuste et discriminatoire et met la région dans une position de désavantage concurrentiel.

La CARICOM reste préoccupée par la tendance grandissante consistant à ce que des groupes à composition limitée s'attribuent un pouvoir de décision sur des questions qui touchent l'ensemble de la communauté internationale, sans le consentement ou la participation de celle-ci. Nous risquons de gâcher les chances d'instaurer un système de gouvernance mondiale plus juste et plus équitable si la responsabilité de la prise de décisions et de l'établissement des règles demeure entre les mains de groupements restreints qui ne répondent qu'à eux-mêmes et ne prennent pas dûment en considération ceux qui sont durement touchés par leurs actions. La CARICOM ne siège pas à la table du Groupe des Huit, du G-20 ni de l'Organisation de coopération et de développement économiques, pourtant, les décisions prises par ces groupes exclusifs provoquent des ondes de choc jusque dans nos économies locales et ont souvent des effets négatifs directs sur la vie et les moyens de subsistance de nos populations.

La CARICOM renouvelle son appel en faveur de la conclusion rapide des négociations du Cycle de négociations de Doha pour le développement afin d'assurer la pleine concrétisation du volet développement du Programme de Doha. Les retards persistants pris par les négociations mettent en péril la réalisation des promesses de développement pour les pays en développement. Nous exhortons donc tous les principaux partenaires de négociation à faire montre de souplesse et à s'engager de manière constructive en vue de faciliter une conclusion rapide du Cycle qui place la question du développement en son cœur.

Dans ce contexte, nous espérons que le volet développement du Cycle comprendra, entre autres, un accès véritablement accru aux marchés dans les secteurs d'exportation qui intéressent la région; la reconnaissance sincère des déséquilibres bien réels qui existent entre les pays développés et les pays en développement, en raison de plusieurs facteurs, notamment la taille de nos économies et nos capacités productives institutionnelles et réglementaires; une

réelle sensibilité aux problèmes d'ajustement qui découlent des réformes commerciales et de la libéralisation des échanges; et un appui total aux propositions formulées par le groupe des petites économies vulnérables et leur adoption.

Avant de terminer, la CARICOM voudrait aussi saisir cette occasion pour insister sur l'urgence et l'importance du financement des besoins de développement de l'État frère d'Haïti. La population haïtienne héroïque se bat pour faire face aux conséquences d'un tremblement de terre aux proportions épiques. Bien que la réponse internationale ait été massive et bienvenue, il reste encore beaucoup à faire. Même si les promesses de dons pleuvent sur Haïti, il est urgent que ces promesses se concrétisent dès que possible. Par ailleurs, la CARICOM appelle les institutions financières internationales et les pays partenaires à fournir un appui budgétaire au Gouvernement haïtien. La crise causée par le séisme qui a frappé Haïti n'est pas le genre d'événement qui se produit régulièrement et l'on ne saurait y répondre en appliquant les politiques habituelles.

La CARICOM reste convaincue que, pour que les fruits de la mondialisation profitent à tous, la communauté internationale doit honorer les promesses faites à Monterrey et ailleurs en matière de commerce, d'aide au développement, d'allègement de la dette et de renforcement du système financier international. L'Assemblée peut être assurée de l'appui et de l'engagement sans faille de la CARICOM dans ce processus qui vise à garantir la pleine mise en œuvre du Consensus de Monterrey.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Australie, qui va également s'exprimer au nom du Canada et de la Nouvelle-Zélande.

M. Goledzinowski (Australie) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de m'exprimer aujourd'hui au nom du Canada, de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie. Compte tenu de la longue liste d'orateurs, je vais prononcer une version légèrement abrégée de mon discours.

Nous sommes réunis aujourd'hui alors que l'économie mondiale émerge – trop lentement – de la récession la plus grave et la plus étendue enregistrée depuis la Grande Dépression des années 30. Le produit intérieur brut mondial a chuté de 2,2 % en 2009, ce qui n'était jamais arrivé auparavant, mais dans les pays en

développement, la croissance économique est passée de 8,1 % en 2007 à seulement 1,2 % en 2009. Les progrès pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) ont été ralentis, en conséquence directe de la crise économique et des crises alimentaire et énergétique. La crise des prix alimentaires a, à elle seule, enfoncé 100 millions de personnes davantage dans la pauvreté, selon les estimations de la Banque mondiale.

En dépit de ces revers, le Canada, la Nouvelle-Zélande et l'Australie restent pleinement déterminés à aider les pays en développement à atteindre les OMD. Aujourd'hui plus que jamais, une action urgente, coordonnée et résolue est nécessaire pour mobiliser toutes les ressources mondiales disponibles afin de renforcer la capacité de résistance à long terme aux chocs et de financer le développement durable. Nous appuyons fermement le Consensus de Monterrey et la Déclaration de Doha, et nous nous félicitons des progrès enregistrés depuis ces conférences.

Cependant, il faut en faire bien davantage. La remise sur pied de l'économie mondiale, en ancrant fermement la relance et en jetant les bases d'une croissance solide, durable et équilibrée, peut contribuer à la réalisation des OMD. Le sommet des dirigeants du Groupe des Vingt en juin fournira l'occasion idéale d'évaluer les progrès accomplis dans la mise en œuvre des engagements pris à Washington, Londres et Pittsburgh. Je voudrais signaler quatre autres grandes actions indispensables pour renforcer la capacité de résistance à long terme aux chocs et financer le développement durable.

La première chose, et peut-être la plus importante, est d'honorer nos engagements en matière d'aide. La deuxième est de rechercher de nouveaux mécanismes et partenariats pour le financement. La troisième est de promouvoir un développement économique large et soutenu et de faire plus d'efforts dans les domaines du commerce et du développement. Enfin, la quatrième est d'améliorer l'efficacité de notre aide. Je voudrais revenir sur le premier de ces éléments.

J'ai indiqué que nous allons continuer à honorer nos engagements en matière d'aide. En effet, le Canada, la Nouvelle-Zélande et l'Australie ont pris des mesures pour augmenter le volume de leur aide. L'Australie a augmenté son aide publique au développement (APD) de plus de 70 % au cours des

cinq dernières années – qui est passé de 2,2 milliards de dollars à plus de 3,8 milliards cette année. Le Gouvernement australien s'est officiellement et publiquement engagé à continuer d'augmenter de manière substantielle le volume de son aide d'ici à 2015. Comme promis, la Nouvelle-Zélande devrait faire passer son programme d'aide de 470 millions de dollars en 2008-2009 à 600 millions d'ici à la période 2012-2013. Pour l'exercice 2008-2009, le Canada a tenu sa promesse de doubler son volume d'aide à l'Afrique par rapport au niveau de 2003-2004. Il est en passe de consacrer 5 milliards de dollars à l'aide internationale en 2010-2011, soit deux fois plus qu'en 2001-2002. Je suis désolé de citer tous ces chiffres mais nous estimons qu'ils sont importants pour notre débat. Ensemble, nos trois pays appellent les autres à réaffirmer et, surtout, à respecter leurs engagements en matière d'aide.

Pour ce qui est du deuxième élément de notre liste, nous recommandons de chercher de nouvelles mesures, de nouveaux mécanismes et de nouveaux partenariats de financement, en particulier ceux qui visent à mobiliser le secteur privé. Par exemple, l'Australie s'est engagée auprès de l'Indonésie à convertir 75 millions de dollars de dettes en crédits pour la santé, et elle s'est également engagée à verser 250 millions de dollars à la Facilité internationale de financement pour la vaccination. L'Australie fait en outre partie du tout nouveau Groupe consultatif de haut niveau des Nations Unies sur le financement de la lutte contre les changements climatiques. Le Canada est l'un des principaux contributeurs aux nouveaux mécanismes de financement. Il a notamment versé 200 millions de dollars au Mécanisme de garantie de marché du traitement de la pneumococcie et 25 millions de dollars au Mécanisme d'assurance contre les risques liés aux catastrophes dans les Caraïbes, mis en place par la Banque mondiale.

Nous estimons également qu'il reste essentiel d'appuyer une croissance économique large et soutenue, notamment en encourageant l'essor du commerce international, pour accélérer le recul de la pauvreté et le développement économique dans les pays en développement. Nous continuerons d'appuyer sans réserve la libéralisation des échanges commerciaux et de résister au protectionnisme. Nous sommes par ailleurs déterminés à aider les pays en développement à avoir accès aux débouchés économiques internationaux. Mais les pays en

développement doivent relever de nombreux défis pour pouvoir profiter eux aussi de l'essor des échanges commerciaux. Nous continuerons d'apporter notre aide aux pays en développement pour appuyer une croissance économique large et soutenue et faire en sorte que les fruits du commerce permettent de progresser dans la réalisation des OMD.

Nous avons milité pour que le Cycle de Doha de 2010 aboutisse et nous continuerons dans cette voie. Cela donnerait aux économies en développement une impulsion dont elles ont cruellement besoin.

Enfin, conformément aux engagements que nous avons pris dans la Déclaration de Paris et dans le Programme d'action d'Accra, nous procédons à une série de réformes en vue d'améliorer l'efficacité de notre aide. Par exemple, nous allons de plus en plus verser notre aide aux systèmes publics de gestion financière mis en place par les gouvernements partenaires pour appuyer des plans de développement nationaux concertés. Un autre exemple est notre volonté de délier l'aide fournie conformément aux politiques de l'Organisation de coopération et de développement économiques, à la Déclaration de Paris et au Programme d'Accra. Le fait de délier l'aide est une bonne politique de développement. L'Australie et la Nouvelle-Zélande ont toutes les deux délié leur aide, et le Canada déliera l'intégralité de son aide publique au développement d'ici à l'exercice 2012-2013.

Voilà donc les quatre grandes initiatives – nous dirons même engagements – prises par le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande pour aider les pays en développement à renforcer leur capacité de résistance à long terme et à regagner un certain dynamisme en vue de réaliser les OMD.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne la parole au Chef de la délégation du Ghana.

M. Christian (Ghana) (*parle en anglais*) : Ma délégation souscrit pleinement aux déclarations faites par les représentants du Yémen et de la Guinée équatoriale au nom du Groupe des 77 et de la Chine et du Groupe africain. Cela étant dit, ma délégation voudrait faire quelques observations en tant que pays exportateur de produits de base.

Le Ghana est riche en ressources naturelles et la majeure partie de ses recettes en devises provient de l'exportation de produits de base. Notre pays exporte du cacao, du café, de l'or, des diamants, du bois

d'œuvre et d'autres produits non traditionnels. Malgré cela, le Ghana reste extrêmement dépendant de l'aide technique et financière internationale.

À Monterrey, nous avons décidé de nous attaquer aux problèmes du financement du développement dans le monde, en particulier dans les pays en développement, afin d'éliminer la pauvreté, d'instaurer une croissance économique soutenue et de promouvoir le développement durable. Le Consensus de Monterrey repose sur la conviction que la coopération internationale pour le développement doit être considérée comme un partenariat entre pays développés et pays en développement. Les pays développés se sont engagés à compléter les efforts des pays en développement grâce à une assistance accrue au développement, à des systèmes commerciaux axés sur le développement, à un allègement de la dette et à un financement privé plus important.

Les exportateurs de produits de base se heurtent à des difficultés redoutables qui ont une incidence sur leur capacité de mobiliser les ressources nécessaires pour financer leur développement. Je tiens à souligner que les produits de base sont déterminants pour les perspectives économiques de nombreux pays en développement, étant donné qu'ils constituent toujours l'épine dorsale de leur économie, en particulier pour les plus pauvres d'entre eux. Ils dépendent de ce secteur pour obtenir des revenus, créer des emplois et engranger des recettes en devises. La Commission d'experts du Président de l'Assemblée générale des Nations Unies sur les réformes du système monétaire et financier international a souligné le caractère essentiel du secteur des produits de base et a appelé la communauté internationale à chercher des moyens de réduire les risques liés aux fluctuations des prix des produits de base.

La question des produits de base fait partie d'un ensemble complexe de problèmes qui doivent être traités de manière globale en tenant compte de leurs causes sous-jacentes. Les principaux problèmes systémiques à régler durablement concernent notamment les restrictions de la capacité d'offre auxquelles sont soumis les producteurs de produits de base, le manque de diversification de leur production et de leur base d'exportation, leur trop faible participation à la chaîne de valeur et la nécessité d'un environnement international favorable, y compris un système d'échanges commerciaux internationaux équitable et fondé sur des règles.

Malgré un certain rebond, les marchés restent frileux et hautement volatiles. Les recettes à l'exportation ainsi que les recettes publiques vont probablement continuer de baisser dans de nombreux pays en développement. Parmi les exportateurs nets de produits de base, les pays à faible revenu ont été le plus durement touchés; en effet, les exportations de produits primaires représentent en moyenne 70 % du volume total de leurs exportations. En outre, une part importante des recettes publiques provient des taxes à l'exportation.

De nombreux pays en développement risquent de ne pas réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015 si des mesures concrètes ne sont pas prises immédiatement pour régler les problèmes du marché des produits de base. Voici certaines des questions sur lesquelles nous devrions axer notre attention.

Premièrement, il est nécessaire d'améliorer nettement l'aide au développement international – en ciblant le secteur des produits de base – pour inverser le recul de l'aide publique au développement en faveur de l'agriculture. Deuxièmement, il est nécessaire d'améliorer la participation réelle des producteurs de produits de base, en particulier les petits exploitants, dans la chaîne de valeur. Troisièmement, il faut mettre au point des stratégies viables en vue d'une diversification et fournir des ressources financières suffisantes pour faciliter le développement des produits de base et la concurrence.

Le Ghana s'efforce de transformer son économie axée sur l'agriculture en une économie davantage axée sur les services. Les télécommunications, les transports, le tourisme et les services publics entendent bénéficier d'un développement accru, qui nécessitera une expansion intensive de l'infrastructure. Toutefois, la capacité de notre pays de financer ces projets de développement dépendra de notre capacité de maintenir une croissance robuste des exportations, laquelle repose elle-même sur la stabilité et la compétitivité des prix des produits primaires d'exportation, et par-dessus tout sur la capacité du Ghana de diffuser davantage ses produits et ses services dans les marchés étrangers.

Ce n'est que lorsque cela sera réalisé que le partenariat dont nous avons parlé à Monterrey aura véritablement un sens pour le Ghana et les autres pays en développement.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Chef de la délégation de l'Allemagne.

M. Wittig (Allemagne) (*parle en anglais*) : L'Allemagne souscrit et s'associe pleinement à la déclaration de l'Union européenne.

Le Dialogue de haut niveau qui se tient aujourd'hui, intervient à un moment critique. La réalisation de tous les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) d'ici à 2015 exigera un gros effort collectif et coordonné de tous les partenaires de développement. Par conséquent, la Réunion plénière de haut niveau sur les OMD prévue pour septembre revêt une importance primordiale pour l'Allemagne. Nous ne pouvons atteindre les OMD que dans le cadre d'un partenariat mondial. À cette fin, il faudra mobiliser les ressources nationales et internationales tout en améliorant l'efficacité et l'efficience de l'aide. En conséquence, ces dernières années, mon pays a considérablement accru les ressources qu'il consacre au financement de la coopération pour le développement et il demeurera un partenaire fiable puisque, nous sommes déterminés à atteindre, d'ici à 2015, l'objectif de consacrer 0,7 % du produit national brut à l'aide publique au développement.

Le développement durable n'est jamais simplement une question de ressources financières internationales. Un ensemble cohérent de politiques nationales et internationales et une aide fournie de manière efficace sont tout aussi importants. Par conséquent, l'Allemagne continuera d'appuyer la mise en œuvre des principes de la Déclaration de Paris et du Programme d'action d'Accra.

Le principe de partenariat mondial s'applique également à nos efforts pour que le Cycle de Doha de l'Organisation mondiale du commerce aboutisse, le plus rapidement possible, à un accord ambitieux, équilibré et complet, en particulier en ce qui concerne la meilleure intégration des pays en développement au système commercial mondial. Ce principe exige également que d'autres processus en cours soient rapidement menés à bien, telle la réforme des droits de vote à la Banque mondiale. Cette réforme, qui fera passer au moins 3 % des voix attribuées aux économies avancées aux pays en développement et en transition, permettra à ces derniers d'avoir davantage voix au chapitre au sein de la Banque.

Les changements climatiques restent l'une des questions transversales non réglées du financement du développement. Le marché de droits d'émission de carbone jouera un rôle crucial à cet égard. L'Allemagne a l'intention d'utiliser une partie des recettes provenant de la vente de droits d'émission aux sociétés pour financer des activités d'atténuation des effets des changements climatiques et d'adaptation à ces changements dans les pays en développement.

Pour mieux tirer parti du secteur privé en matière de développement, nous avons besoin d'un environnement favorable au développement durable du secteur privé et à l'investissement direct étranger dans les pays en développement. En outre, pays donateurs et pays en développement sont encouragés à renforcer les efforts du secteur privé en vue de promouvoir les partenariats entre secteur public et secteur privé et la responsabilité des sociétés. Le Pacte mondial des Nations Unies offre un cadre solide et dynamique dans ce domaine d'action.

Par ailleurs, la mobilisation des ressources nationales exige de redoubler d'efforts pour promouvoir la bonne gouvernance dans les pays en développement, notamment grâce à des réformes administratives, à la lutte contre la corruption, à la transparence dans les industries d'extraction, au renforcement des systèmes judiciaires, à la décentralisation et au renforcement de la société civile et des systèmes fiscaux nationaux. La bonne gouvernance dans le domaine fiscal permettrait d'augmenter considérablement les ressources financières nationales pour le développement. Le Pacte fiscal international, qui a été lancé par le Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement et vise à mobiliser les ressources nationales des pays en développement par le renforcement des systèmes fiscaux nationaux et par la lutte contre la fraude fiscale et les pratiques fiscales inappropriées, fournit un cadre utile à cet égard.

Il demeure tout aussi important de s'attaquer au problème de l'endettement. À l'heure actuelle, un nombre important de pays en développement ont bénéficié d'un allègement considérable de la dette grâce à l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés et de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale. Cependant, il faut faire preuve de plus de prudence pour éviter d'atteindre à nouveau des niveaux d'endettement non viables à l'avenir. Il faut également se pencher sur la question de savoir s'il convient de

perfectionner davantage les mécanismes internationaux de règlement des crises d'endettement.

Toutes ces dimensions sont aussi importantes les unes que les autres pour réaliser tous les objectifs du Millénaire pour le développement. Pour y parvenir, il convient par conséquent d'adopter une approche globale et intégrée. La réunion plénière de haut niveau en septembre sera essentielle pour faire renaître un sentiment d'urgence, pour nous mettre d'accord sur les politiques appropriées et pour que tous les acteurs concernés réaffirment la volonté politique indispensable pour accélérer les progrès de manière à ce que tout le monde atteigne les objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015. Renouvelons notre partenariat pour y arriver.

Le Président par intérim : Je donne maintenant la parole au Chef de la délégation de la France.

M. de Rivière (France) : Je tiens tout d'abord à m'associer à la déclaration de l'Union européenne, qui a été faite tout à l'heure.

Nous partageons, depuis 2002, une vision commune du financement du développement autour de deux principes essentiels, qui doivent continuer à guider notre action. Le premier est la nécessité d'une approche globale dans le cadre d'une exigence de cohérence et de coordination au sein du système économique, financier et commercial international. Le deuxième est le partenariat qui a été établi et qui réunit, au-delà des gouvernements, tous les partenaires intéressés, qu'il s'agisse des organisations non gouvernementales, du secteur privé, des fondations ou de bien d'autres encore.

Aujourd'hui, toutefois, la mise en œuvre du Consensus de Monterrey et de la Déclaration de Doha intervient dans un contexte de crise, qui n'a épargné personne. En dépit d'un début de reprise, nous sommes en effet tous frappés par cette crise. Pour les pays en développement, elle risque en outre de peser sur la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement, notamment dans les domaines de la lutte contre la pauvreté et la faim, la mortalité maternelle et infantile, l'accès à l'éducation primaire et à l'eau. À ces conséquences dramatiques s'ajoutent les nouveaux besoins de financement des biens publics mondiaux, en particulier le financement de l'adaptation aux changements climatiques, de la sécurité alimentaire et de la lutte contre les pandémies.

Dans ce contexte, nous devons jeter les bases d'une croissance inclusive, durable et plus équilibrée. Je voudrais souligner quatre axes nécessitant notre action. Premièrement, il convient de mobiliser la première ressource du financement du développement, à savoir les ressources nationales des pays eux-mêmes. Cela suppose notamment la mise en place de systèmes fiscaux efficaces, la lutte contre la corruption et la création d'un environnement permettant le développement de l'initiative privée.

Deuxièmement, il convient d'accroître la contribution des flux financiers privés au développement. Il faut aller de l'avant sur la facilitation et la sécurisation des transferts financiers des migrants, en encourageant leur orientation dans l'investissement productif des pays de destination.

Troisièmement, il faut ensuite poursuivre la recherche de financements additionnels stables et prévisibles prélevés sur les flux de la mondialisation. Aux côtés de ses partenaires du Groupe pilote, la France s'est engagée pleinement dans la recherche de financements innovants pour le développement. Elle a été à l'origine du Groupe de travail sur les transactions financières internationales pour l'aide au développement. Il convient à présent d'aller plus loin.

Quatrièmement, il faut construire une mondialisation coopérative favorisant le développement durable. L'action déterminée du Groupe des Vingt a permis d'éviter un effondrement du système. Une accélération de la réforme de la gouvernance économique et financière internationale a été décidée, passant notamment par une meilleure représentativité des institutions financières. Des mesures sont prises en vue de résorber les déséquilibres macroéconomiques avec le concours du Fonds monétaire international. Nous devons poursuivre notre action en faveur d'un traitement coordonné et efficace des nouveaux défis mondiaux, et renforcer la complémentarité des actions engagées au niveau international.

L'ONU, du fait de son universalité et de sa capacité à aborder tous les sujets de la mondialisation, notamment dans le domaine social et environnemental, est un acteur majeur à cet égard. Elle doit aussi poursuivre toutes ces réformes au service de ses États Membres.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante du Kazakhstan.

M^{me} Aitimova (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : Comme l'ont souligné les orateurs qui m'ont précédée, nous sommes réunis à un moment important de la période précédant le Sommet consacrée aux objectifs du Millénaire pour le développement, qui se tiendra en septembre. Nous sommes fermement convaincus que ce Dialogue de haut niveau est une occasion importante d'utiliser pleinement le pouvoir rassembleur de l'ONU et les capacités de tous ses partenaires pour faire avancer l'exécution du programme de développement de l'Organisation des Nations Unies.

À la lumière des réformes qui sont actuellement opérées dans l'architecture financière internationale, nous reconnaissons le rôle vital que les institutions de Bretton Woods jouent pour aider les pays à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. Nous pensons que l'ONU doit adopter un mécanisme intergouvernemental plus efficace permettant un processus d'examen plus approfondi, tout en maintenant son approche sans exclusive et associant toutes les parties prenantes.

La singularité et la nature globale du Consensus de Monterrey en ont fait un mécanisme multipartite efficace utile en la matière. Nous soulignons que le Consensus de Monterrey est un document historique de très grande portée. Nous demandons à tous les États Membres de mettre tout en œuvre pour honorer les engagements que nous avons conjointement pris au Sommet du Millénaire, à Monterrey et à la Conférence d'examen de Doha.

De ce point de vue, le Kazakhstan souhaite faire remarquer qu'il est nécessaire de faire des progrès pour répondre aux besoins spécifiques des pays sans littoral. Nous appelons toutes les parties intéressées à suivre pleinement les recommandations du Programme d'action d'Almaty et à commencer à mettre en place les mesures adoptées à l'occasion de l'examen de mi-parcours. Les efforts de coopération, notamment l'aide publique au développement, l'assistance technique et les engagements pris lors des négociations commerciales multilatérales doivent être plus adaptés aux conditions spécifiques de ces pays.

Nous reconnaissons que les pays à revenu intermédiaire font toujours face à des défis importants dans le domaine de l'élimination de la pauvreté, et que

leurs efforts pour faire face à ces défis doivent être renforcés et soutenus par le système des Nations Unies, les institutions financières internationales et tous les acteurs concernés afin que les progrès qu'ils ont accomplis jusqu'à présent soient durables. À ce sujet, une assistance technique et consultative au règlement des problèmes de développement est d'une grande importance.

Nous pensons que pour jouer un rôle déterminant dans la promotion de la mise en œuvre du Consensus de Monterrey et de la Déclaration de Doha, nous devons travailler de concert pour identifier de nouvelles sources de financement du développement, en portant davantage l'attention sur le secteur privé et sur d'autres formes d'aide au développement.

Un système commercial multilatéral bien huilé peut profiter à tous et contribuer à améliorer l'intégration des pays en développement dans le système. Le Kazakhstan, qui participe au processus de négociation pour l'adhésion à l'Organisation mondiale du commerce, estime qu'il importe particulièrement d'avoir un système commercial multilatéral ouvert, équitable, fondé sur le droit, prévisible et non discriminatoire, comme le stipule la Déclaration du Millénaire.

Le financement du processus de développement permet de faire des progrès notables et rapides dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et d'autres objectifs de développement convenus au niveau international, ainsi que dans d'autres aspects des stratégies nationales de développement. Un nombre considérable de pays en développement enregistrent des progrès considérables dans la réalisation des objectifs de développement convenus au niveau international, dont les objectifs du Millénaire pour le développement.

Depuis l'adoption de la Déclaration du Millénaire, mon pays a considérablement progressé sur la voie du développement durable. Il a atteint certains des objectifs de développement convenus. Il lui faut désormais consolider ces acquis et passer à une étape qualitativement nouvelle du règlement des problèmes existants, en adoptant une stratégie OMD-Plus qui comporte des cibles et des objectifs plus ambitieux.

La crise économique et financière mondiale a eu un effet sur notre taux de croissance économique. Toutefois, elle n'a pas stoppé notre développement, et ce grâce aux mesures opportunes et efficaces prises par

mon gouvernement. Les priorités de départ face aux troubles économiques ont été de stabiliser le système financier et de restaurer la confiance dans la gestion économique.

Dans son allocution annuelle à la nation, le Président Nursultan Nazarbayev, a assigné un certain nombre de tâches à mon gouvernement. En particulier, le Président a appelé à la mise sur pied d'un budget-programme unique relatif au développement de l'esprit d'entreprise dans nos régions, intitulé « La feuille de route des entreprises pour 2020 ». Dès cette année, le Kazakhstan commence à appliquer la stratégie de développement qui s'étendra jusqu'à 2020. Le but de cette stratégie est de parvenir à une croissance économique stable grâce à une industrialisation accélérée et au développement des infrastructures. Les objectifs des 10 prochaines années seront d'améliorer le bien-être économique, de réduire la pauvreté et le chômage, d'accroître de 20 % les allocations sociales et de renforcer la sécurité.

À la lumière de l'évolution rapide de la situation sur le plan du développement, et compte tenu des délais courts fixés pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, le Kazakhstan est prêt à coopérer avec toutes les parties au Consensus de Monterrey et à la Déclaration de Doha. Pour surmonter les obstacles et atteindre nos objectifs communs, il nous faut maintenir l'esprit de Monterrey.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Japon.

M. Sumi (Japon) (*parle en anglais*) : L'événement le plus important cette année dans le domaine du développement est la réunion plénière de haut niveau qui se tiendra en septembre, et qui se concentrera sur l'examen des objectifs du Millénaire pour le développement. La plénière sera pour nous le meilleur moyen de mobiliser la volonté politique nécessaire à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015. Le Gouvernement japonais y attache, par conséquent, la plus grande importance.

Un examen efficace des objectifs du Millénaire pour le développement requiert d'aller au-delà de la simple identification et de la mise en exergue des lacunes qui restent à combler pour honorer nos engagements. Nous devons déterminer les questions transversales et les approches efficaces indispensables

à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

La crise économique et financière mondiale a mis en péril la survie même des pauvres et menace de réduire à néant les progrès difficilement obtenus dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. La communauté internationale doit donc rester concentrée sur les aspects humains de cette crise. Du point de vue de la sécurité humaine, le Japon pense que l'attention doit se diriger vers la protection et l'autonomisation des personnes pauvres et vulnérables, par la protection des moyens d'existence de la population et au moyen des filets de protection sociale.

Même en pleine crise, les pays donateurs doivent maintenir fermement les engagements qu'ils ont pris en matière d'aide. Dans le même temps, nous souhaitons nous concentrer sur les résultats plutôt que sur les apports. Nous devons examiner les moyens de prêter assistance aux personnes qui en ont le plus besoin.

Le Premier Ministre Yukio Hatoyama a déclaré que le Japon travaillera en partenariat avec les organisations internationales et non gouvernementales et renforcera son assistance aux pays en développement, tant sur le plan de la qualité que de la quantité. Il a également indiqué que le Japon a l'intention de poursuivre et de renforcer le processus de la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD) et va redoubler d'efforts en faveur de la réalisation des OMD et de la promotion de la sécurité humaine. Le Japon respectera scrupuleusement les engagements qu'il a pris à la TICAD IV, à savoir notamment doubler son aide publique au développement (APD) et fournir une assistance pour doubler le montant des investissements privés japonais en Afrique d'ici à 2012.

Le Consensus de Monterrey nous rappelle que pays développés, pays en développement, secteur privé et secteur public se partagent la responsabilité du développement. L'esprit de Monterrey est encore plus important aujourd'hui, au moment où tous les acteurs, y compris les économies émergentes, les organisations internationales, les fondations, les entreprises, la société civile et le monde universitaire, doivent s'unir pour régler les crises auxquelles nous sommes confrontés. L'approche participative est également un élément important de la sécurité humaine, à laquelle j'ai déjà fait allusion.

L'une des véritables forces motrices de cette approche est le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. Le partenariat public-privé s'est avéré indispensable à notre entreprise collective de lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme. Pour conserver cette dynamique et obtenir des résultats, le Japon, qui est l'un des créateurs du Fonds, appuie les efforts déployés par ce dernier pour encourager davantage de donateurs publics et privés à apporter des contributions financières à la troisième Réunion de reconstitution volontaire qui se tiendra en octobre.

Par ailleurs, le Japon est tout à fait conscient qu'il faut mobiliser un large éventail de ressources financières pour répondre aux besoins mondiaux en matière de développement, y compris les OMD. La gravité de la crise financière rend les débats d'idées sur la mobilisation de ressources supplémentaires au sein de la communauté internationale d'autant plus pertinents. Dans ce contexte, le Japon est fier de devenir le prochain Président du Groupe pilote sur les financements innovants pour le développement. Le Japon envisage de tenir la prochaine réunion plénière du Groupe pilote après le mois de novembre prochain, et il espère que les débats seront fructueux et contribueront à la réalisation des objectifs de développement convenus à l'échelle internationale.

Aujourd'hui, la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire sont largement considérées comme des mécanismes indispensables de coopération internationale pour le développement. Le Japon reconnaît depuis plus de 30 ans la valeur de la coopération Sud-Sud et participe activement à la coopération triangulaire. Le Japon participe aujourd'hui au Programme de partenariat pour la coopération Sud-Sud avec 12 autres pays d'Asie, d'Amérique latine, d'Afrique et du Moyen-Orient. Le fossé rhétorique entre solidarité et efficacité de l'aide ne doit pas nous empêcher d'aller de l'avant et de prendre des mesures concrètes en matière de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire.

Chaque pays doit assumer la responsabilité principale de son propre développement avec un sens aigu de prise en main. Le rapport du Secrétaire général sur les OMD, intitulé « Tenir les engagements pris : bilan prospectif visant à promouvoir un programme d'action concerté afin de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015 » (A/64/665) souligne à juste titre que la mobilisation

des ressources destinées à financer la réalisation des OMD devrait débiter à l'intérieur même des frontières nationales.

Le Japon reconnaît également qu'une large gamme de ressources financières, y compris, outre l'APD, les ressources nationales et l'investissement direct étranger, doit être mobilisée. Le développement humain reste une priorité essentielle quand nous accroissons les ressources financières nationales consacrées au développement. La Déclaration de Doha souligne qu'il faut intensifier nos efforts pour accroître les recettes fiscales en modernisant les systèmes fiscaux en élargissant l'assiette de l'impôt. Elle insiste également sur le rôle de catalyseur que l'APD et d'autres mécanismes comme les garanties et les partenariats public-privé peuvent jouer dans la mobilisation des flux de capitaux privés. À la TICAD IV, le Japon a annoncé qu'il allait appuyer la création d'infrastructures et l'investissement dans ce domaine en Afrique.

Je voudrais également aborder certains autres aspects importants du Consensus de Monterrey. De sa propre expérience en matière de développement, le Japon n'ignore pas que le libre-échange est un puissant moteur de développement, de croissance économique et de réduction de la pauvreté. C'est pourquoi mon gouvernement est très attaché à la lutte contre le protectionnisme, dont la validité a été réaffirmée à plusieurs sommets du Groupe des Vingt (G-20). Nous sommes également déterminés à conclure au plus vite le Cycle de négociations de Doha. Parce qu'il estime que la libéralisation des échanges commerciaux et le programme Aide pour le commerce sont inextricablement liés, le Japon a annoncé en juillet dernier le lancement de l'Initiative de développement de 2009 en faveur du commerce en vue de fournir une APD liée au commerce et pour construire des ports et des axes routiers et fournir une assistance technique, notamment la formation des douaniers des pays en développement.

M. Grauls (Belgique), Vice-Président, assume la présidence.

Les institutions financières internationales ont un rôle central à jouer dans les efforts pour surmonter la crise actuelle. Le Japon s'est félicité des réactions rapides du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale, et il est heureux que le G-20 ait respecté sa promesse de tripler les ressources attribuées

aux Nouveaux accords d'emprunt renouvelés et plus souples du FMI.

Nous convenons également qu'il est nécessaire de réformer la gouvernance des institutions financières internationales afin qu'elles puissent jouer les rôles de plus en plus importants que l'on attend d'elles pour mettre en place un système financier mondial plus solide et plus stable. Il est essentiel de renforcer la légitimité et l'efficacité de ce système. Le Japon travaillera également avec d'autres pays pour poursuivre la réforme de la gouvernance et de l'efficacité opérationnelle de la Banque mondiale, parallèlement à la réforme du processus de vote, et ce, en vue de parvenir à un accord d'ici à la réunion du printemps 2010.

Pour terminer, je voudrais exprimer l'espoir que les débats de ce dialogue de haut niveau apporteront une contribution précieuse à la Réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale consacrée aux OMD.

Le Président par intérim : Je donne la parole au représentant de la Chine.

M. Li Baodong (Chine) (parle en chinois) : Au nom du Gouvernement chinois, je voudrais me féliciter de la convocation du présent Dialogue de haut niveau sur le financement du développement. La délégation chinoise souscrit à la déclaration faite par le représentant du Yémen au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

L'économie mondiale se relève lentement d'une forte chute et elle est aujourd'hui clairement sur une pente ascendante. Les pays en développement, qui ont été les plus durement touchés par la crise financière, sont confrontés au manque de ressources, à la dégradation de l'environnement et à d'autres difficultés. Voilà 10 ans que la communauté internationale s'efforce d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), et la Réunion plénière de haut niveau de 2010 de l'Assemblée générale consacrée aux OMD se tiendra au Siège de l'ONU en septembre prochain. En cet instant charnière, repenser le partenariat mondial pour le développement issu des conférences de Monterrey et de Doha sur le financement du développement prend un sens particulier. Nous devons donc nous employer à régler les difficultés de financement du processus de développement international.

En tant qu'organisation internationale la plus représentative et ayant le plus d'autorité, l'ONU doit continuer à jouer un rôle prépondérant dans le financement du développement et faciliter la création de vastes partenariats entre les gouvernements et tous les secteurs de la société afin de garantir la coordination et la cohérence des politiques internationales pertinentes.

À cet égard, la Chine propose de déployer des efforts dans les domaines suivants. Premièrement, nous devons galvaniser la volonté politique, mobiliser les ressources internationales et promouvoir la mise en œuvre du Consensus de Monterrey et de la Déclaration de Doha sur le financement du développement. Les principes, les politiques et les objectifs énoncés dans le Consensus de Monterrey prennent aujourd'hui un sens particulier, et la Déclaration de Doha a insufflé une vigueur et une vitalité nouvelles au processus de financement du développement. Nous estimons que les pays développés doivent respecter leur engagement de consacrer 0,7 % de leur produit national brut à l'aide publique au développement, consentir un allègement plus important de la dette et ouvrir leurs marchés aux pays en développement.

Deuxièmement, ils doivent renforcer la coordination des politiques macroéconomiques, tenir compte des intérêts des diverses parties et promouvoir une croissance équilibrée de l'économie mondiale. La crise financière a mis en évidence le grave problème du déséquilibre du développement. Ce n'est qu'en remédiant au retard économique des pays en développement qu'on parviendra véritablement à un développement équilibré et ordonné de l'économie mondiale. Les gouvernements doivent renforcer la coordination de leurs politiques macroéconomiques en introduisant les mesures fiscales, monétaires et réglementaires nécessaires et encourager et soutenir la dynamique de la reprise économique.

Troisièmement, nous devons promouvoir une plus grande ouverture du marché et nous opposer fermement au protectionnisme commercial. La communauté internationale doit rester vigilante face à la montée du protectionnisme commercial. Les pays développés doivent ouvrir leurs marchés aux pays en développement, en particulier les moins avancés, et réduire ou supprimer les droits de douane pour ces pays. Les parties concernées devraient faire en sorte que le Cycle de négociations de Doha atteigne

rapidement ses objectifs, conformément à son mandat actuel et sur la base de ce qui a été accompli à ce jour.

Quatrièmement, nous devons améliorer la gouvernance mondiale et accroître véritablement la représentation des pays en développement, pour qu'ils puissent mieux se faire entendre. L'amélioration de la gouvernance mondiale doit reposer sur le principe de participation égale, de coopération et de tolérance et donner la priorité au renforcement de la représentation et de la voix des pays en développement.

En ce qui concerne le financement du développement, il est impératif d'améliorer les mécanismes et les règles de distribution de l'aide internationale au développement, et de veiller à ce que les institutions financières internationales accroissent de manière significative leur contribution au développement à long terme et donnent la priorité à l'augmentation de leur appui financier aux pays en développement.

En tant que pays en développement, la Chine attache une grande importance à la question du développement. Nous avons défini une stratégie de développement adaptée à notre situation nationale et compatible avec les OMD et les autres objectifs de développement adoptés au niveau international. La Chine a atteint avant les délais fixés les objectifs relatifs à l'élimination de la pauvreté extrême et de la faim. Nous assurons l'éducation primaire pour tous, nous réduisons le taux de mortalité infantile et nous prévenons et traitons le paludisme.

La crise financière internationale a posé des difficultés et des défis sans précédent à la Chine. La Chine a adapté rapidement sa politique macroéconomique, appliqué une politique fiscale préventive, assoupli quelque peu sa politique monétaire et mis pleinement en œuvre et amélioré son train de mesures pour faire face à la crise. Nous avons pu surmonter les difficultés en accroissant activement la demande nationale, en améliorant considérablement le système de protection sociale, en créant davantage d'emploi et en maintenant la stabilité de notre marché financier national. Ce faisant, l'économie chinoise a subi de lourdes pertes et consenti d'énormes sacrifices. Préserver la stabilité et la croissance de l'économie chinoise n'est pas seulement dans l'intérêt de la Chine, mais favorise également la stabilité et la reprise économiques dans la région et dans le monde entier.

L'aide que la Chine accorde aux autres pays en développement ne sera pas remise en question par les effets de la crise financière. La Chine continuera de faire tout ce qui est en son pouvoir pour aider les autres pays en développement dans le cadre de la coopération Sud-Sud. À la réunion de haut niveau sur les OMD organisée à l'ONU en septembre 2008 et à la quatrième Conférence ministérielle du Forum sur la coopération sino-africaine, qui s'est tenue en novembre 2009, la Chine a annoncé une série de mesures visant à aider les autres pays en développement. Ces mesures, qui portent surtout sur le développement de l'infrastructure et l'amélioration des conditions de vie des personnes, sont en train d'être progressivement mises en œuvre. La Chine continuera d'œuvrer activement à la mise en œuvre du Consensus de Monterrey et de la Déclaration de Doha sur le financement du développement. Nous apporterons notre contribution à la coopération internationale pour le développement.

Le Président par intérim : Je donne maintenant la parole au représentant de la République du Cameroun.

M. Tommo Monthe (Cameroun) : Je voudrais m'associer à la déclaration qui a été faite par le représentant du Yémen au nom du Groupe des 77 et de la Chine. Je voudrais également vous remercier, Monsieur, de m'avoir donné la parole sur l'importante question du financement du développement, qui est au cœur du présent Dialogue de haut niveau.

Ce dialogue, doit-on encore le rappeler, se tient dans un contexte économique mondial marqué par quelques embellies certes, mais où persistent les conséquences sociales d'une crise économique qui a été plus que profonde. Dans une optique de partenariat global pour le développement, le suivi du Consensus de Monterrey et de la Déclaration de Doha appelle une évaluation approfondie de la mise en œuvre des engagements pris en 2002 et confirmés en 2008. Il appelle également un renforcement des actions engagées en vue de rattraper les retards enregistrés et de cerner et de répondre aux nouveaux défis, notamment ceux posés par la crise économique et financière.

Tous les indicateurs démontrent aujourd'hui que les pays en développement ne peuvent atteindre tous les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) d'ici l'échéance de 2015 si les tendances négatives actuelles persistent dans l'économie

mondiale. Il y a moins de deux ans, le Groupe de pilotage pour la réalisation des OMD en Afrique, formé à l'initiative du Secrétaire général, préconisait de mobiliser au plan international 72 milliards de dollars par an pour que l'Afrique puisse espérer atteindre les OMD en 2015. Cette recommandation demeure d'actualité, et sa concrétisation nécessite sans aucun doute le renforcement d'actions courageuses dans le domaine du financement du développement.

Je pense tout d'abord à la mise en œuvre des engagements relatifs au volume de l'aide, y compris l'objectif trentenaire assigné aux pays riches de consacrer 0,7 % de leur produit national brut au développement, ainsi que la décision prise par le Groupe des Huit en 2007, lors du Sommet de Gleneagles, de doubler l'aide à l'Afrique d'ici à 2010. Le Cameroun en appelle donc à un surcroît de solidarité internationale, axé sur l'augmentation globale du volume de l'aide publique au développement et le renforcement des initiatives d'allègement de la dette.

Il serait toutefois illusoire de penser que la problématique du financement du développement pourrait se confiner au volume de l'aide. Elle implique aussi la question de sa qualité, en d'autres termes, la mise en œuvre effective des Principes de Paris et d'Accra sur l'efficacité de l'aide. Il me semble important d'insister sur la gestion axée sur les résultats, ainsi que sur les principes de prévisibilité, d'harmonisation, de déliement de l'aide et son alignement sur les priorités nationales des pays africains. Par ailleurs, il faudrait adopter une répartition sectorielle novatrice des ressources afin de trouver le juste équilibre entre le secteur social et le secteur productif. En effet, nous ne devons pas perdre de vue que le véritable combat contre la pauvreté passe par le financement du secteur productif, garant d'une croissance durable.

Les efforts de mobilisation des ressources en faveur du développement ne peuvent faire l'économie de la mise en place d'un système commercial plus juste. Il y a donc urgence à sortir le Cycle de Doha de l'impasse actuelle, en vue de bâtir une architecture commerciale multilatérale centrée sur le développement. Dans le même ordre d'idées, l'avènement d'une nouvelle gouvernance économique mondiale doit être accéléré pour une meilleure insertion des pays en développement dans les instances et processus de prise de décisions à l'échelon mondial.

L'on ne saurait par ailleurs envisager le financement du développement sans le raffermissement des conditions propices à l'afflux des capitaux vers l'Afrique, notamment leur orientation judicieuse vers les investissements productifs.

Le Cameroun demeure conscient de ce que chaque État a la responsabilité première du bien-être de ses populations. Cela passe, entre autres, par l'adoption de politiques et de programmes appropriés. C'est dans cette perspective que notre pays a pris un train de mesures, parmi lesquelles l'élaboration d'un document de stratégie pour la croissance et l'emploi mettant désormais un accent tout particulier sur le développement des secteurs productifs, structurants et entraînants, devant permettre la promotion d'une croissance forte et durable, sans laquelle on ne peut envisager l'amélioration durable des conditions de vie des populations; l'adoption de la Vision de développement à long terme à l'horizon 2035, dont la finalité est de faire du Cameroun un pays émergent; la mise en œuvre en cours d'un programme national de gouvernance pour la période 2006-2011, orienté vers l'amélioration de l'efficacité de l'action de l'État, le renforcement de la transparence dans la gestion des ressources publiques et la lutte acharnée contre la corruption, la participation accrue des populations à la gestion des affaires publiques au plan local à travers la décentralisation territoriale; la mise en œuvre d'un nouveau régime financier de l'État, dans l'optique de la gestion axée sur les résultats; l'élaboration et la mise en œuvre des réformes fiscales incitatives, ainsi que des mesures d'amélioration du climat des affaires, dans la perspective d'une plus grande mobilisation de l'épargne intérieure et d'une plus grande attraction des investissements directs étrangers; la réalisation d'une vaste étude sur les facteurs freinant la capacité d'absorption de l'aide extérieure; la signature d'un accord d'étape dans le cadre des accords de partenariat économique avec l'Union européenne, marquant ainsi la confirmation de l'engagement du Cameroun à continuer de s'adapter aux règles internationales de l'Organisation mondiale du commerce; enfin, le règlement effectif de la dette intérieure et extérieure de l'État, conformément aux termes et aux conditions convenus dans le cadre des mécanismes d'allègement de la dette à l'initiative des bailleurs de fonds multilatéraux et bilatéraux.

Toutes ces mesures visant le renforcement de la croissance économique et, partant, de la réduction de la

pauvreté, requièrent d'importantes ressources financières à rechercher bien au-delà de nos capacités nationales propres, surtout lorsqu'il s'agit plus particulièrement des grands chantiers industriels, énergétiques, portuaires, routiers et agricoles. Il est d'ailleurs à souligner que la plupart de ces projets s'intègrent dans des actions sous-régionales, si l'on tient compte du fait que le Cameroun est une porte d'entrée pour plusieurs pays sans littoral de l'Afrique centrale. C'est dire qu'un appui financier à tous ces projets de la part de la communauté internationale a un effet multiplicateur bénéfique pour la sous-région dont de nombreux pays, est-il encore besoin de le rappeler, ont été en proie à des conflits prolongés, dont l'insécurité, l'instabilité, la pauvreté, bref la misère, sont les signes persistants.

Je termine en émettant le vœu que le présent Dialogue de haut niveau sur le financement du développement ne constitue pas un autre cadre de manifestation de bonnes intentions, chaque fois renouvelées mais très peu concrétisées. Nous espérons que ces conclusions inciteront à la prise de mesures concrètes, susceptibles d'enrichir les résultats pratiques de la Réunion plénière de haut niveau sur les objectifs du Millénaire pour le développement prévue en septembre prochain, et à laquelle participeront de nombreux chefs d'État et de gouvernement.

Le Président par intérim : Je donne maintenant la parole à la représentante de la Suisse.

M^{me} Grau (Suisse) : La Suisse réaffirme son attachement à l'esprit du Consensus de Monterrey. L'ONU a une précieuse contribution à fournir aux discussions intergouvernementales sur les problèmes macroéconomiques internationaux, en particulier le financement du développement. Il est essentiel de renforcer le rôle de l'ONU, tout en tenant compte de l'apport très utile d'organisations spécialisées comme les institutions de Bretton Woods et le Conseil de la stabilité financière. En ce qui concerne la responsabilité spéciale qu'endosse l'Assemblée générale dans ce contexte, nous regrettons que la préparation du Dialogue de haut niveau ait rencontré des difficultés – dont des changements de programme de dernière minute.

Seule l'ONU a la capacité de rapprocher toutes les parties prenantes sur une base d'inclusion. Elle peut jouer un rôle essentiel en surveillant le système financier international, en analysant son

fonctionnement et en recommandant des solutions à l'échelle mondiale et nationale. Un groupe ad hoc d'experts indépendants travaillant avec pragmatisme sur les risques systémiques pourrait fournir un appui à nos responsables. La valeur ajoutée qu'offre l'ONU en tant que tribune universelle justifie également un engagement plus déterminé du Groupe des Vingt (G-20) avec les Membres de l'ONU. La Suisse soutient l'approche contenue dans le document intitulé « Renforcer les interactions entre membres et non-membres auprès du Groupe des Vingt », qui a été soumis récemment au Secrétaire Général au nom du Groupe non officiel pour la gouvernance mondiale.

La Suisse accorde une très grande importance à la redevabilité mutuelle. D'une part, les pays donateurs doivent rendre le financement prévisible et transparent, et s'aligner sur les stratégies de développement national des pays partenaires. D'autre part, il incombe aux pays en développement de déployer des politiques saines, fondées sur la bonne gouvernance, et de répondre aux besoins et aux aspirations de leurs populations. Le principe de la redevabilité mutuelle doit aussi prévaloir dans les rapports entre l'État et le secteur privé. La bonne gouvernance et le respect de l'état de droit sont indispensables à l'investissement direct étranger et à l'émergence d'un secteur privé dynamique.

L'intégration des principes de la responsabilité sociale des entreprises dans les stratégies commerciales va de pair avec la mise en œuvre de normes plus strictes de redevabilité et de transparence au niveau national. Le respect de ces principes favorise le développement économique, y compris par le biais des contributions du secteur privé. Le Pacte mondial en offre l'exemple le plus reconnu. La Suisse l'a soutenu dès les premières heures. Elle souhaite qu'il adopte une attitude plus proactive à l'égard du secteur privé, et qu'il soumette des propositions qui encouragent le développement durable.

Le Consensus de Monterrey met en exergue la nécessité d'attribuer les ressources financières nationales au service de la croissance économique, du développement durable et de l'élimination de la pauvreté. En tant que promoteur du principe de subsidiarité, notamment en ce qui concerne la décentralisation fiscale et le développement économique local, la Suisse fournit à ses pays partenaires une assistance technique, qu'elle se propose de maintenir.

La crise économique et financière a exacerbé les défis d'ordre social et environnemental, et a rendu encore plus complexes les questions de développement. Le partenariat mondial est au cœur du Consensus de Monterrey et de la Déclaration de Doha. Ce partenariat est aujourd'hui plus que jamais nécessaire, si nous voulons atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement.

Le Président par intérim : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Algérie.

M. Moktefi (Algérie) : Ma délégation s'associe à la déclaration faite par la délégation du Yémen au nom du Groupe des 77 et de la Chine ainsi qu'à celle faite par la Guinée équatoriale au nom du Groupe des États d'Afrique et voudrait faire quelques remarques supplémentaires.

L'Algérie attache une importance particulière au Dialogue de haut niveau sur le financement du développement étant donné son apport indéniable dans la consolidation et la mise en œuvre des engagements pris lors des Conférences de Monterrey et de Doha. Cette édition du Dialogue de haut niveau intervient dans un environnement international en pleine mutation sous les effets multiples des diverses crises.

Le Consensus de Monterrey et les résultats de la Conférence de Doha offrent le cadre idoine en vue d'assurer une mise en œuvre des mesures nécessaires au financement du développement. Ils comportent aussi d'importantes valeurs pour la réalisation des objectifs internationaux de développement, y compris les objectifs du Millénaire. Le Consensus sur le financement du développement constitue également l'un des piliers du partenariat mondial pour le développement et demeure la base pour favoriser une croissance sans exclusive.

Nous estimons que le bilan de la mise en œuvre des engagements pris à Monterrey et à Doha est loin de traduire les engagements pris dans le domaine du financement du développement. Les principaux progrès enregistrés dans certains domaines ont été réalisés notamment à la faveur des efforts nationaux, alors qu'une lenteur marque la mise en œuvre d'une grande partie des engagements pris au niveau international.

La réforme de la gouvernance de la finance internationale demeure inachevée, ce qui nécessite des efforts soutenus pour la réaménager en vue d'assurer une stabilité du financement du développement.

La crise financière actuelle a démontré que les pays en développement sont les plus vulnérables aux effets des crises monétaires et financières. Les institutions financières internationales doivent mettre l'accent sur la mise en place d'une surveillance multilatérale impartiale et plus efficace pour assurer une stabilité de l'économie mondiale et permettre une croissance vigoureuse et durable pour tous les États Membres. À cet effet, il importe d'assurer une représentation plus équitable au sein des institutions financières internationales. De même, les mesures préconisées dans le cadre du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale peuvent être considérées comme les premiers pas vers une réforme plus profonde.

Nous sommes convaincus qu'il incombe au premier chef aux pays en développement de mobiliser les ressources nationales pour les canaliser vers l'investissement productif. Dans ce sens, l'Algérie déploie des efforts soutenus pour assurer les ressources en faveur du développement, et elle est sur la bonne voie pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement. La mobilisation des ressources nationales pour le développement des capacités productives est cependant très étroitement liée à l'environnement macroéconomique international.

Les pays développés doivent honorer leurs engagements en matière d'aide publique au développement, qui reste vitale pour les pays les plus pauvres, notamment en Afrique. La baisse enregistrée de l'aide publique au développement a pour conséquence de réduire les chances des pays bénéficiaires de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement selon les prévisions établies.

En dépit de l'amélioration de l'endettement extérieur de certains pays en développement, les économies d'un grand nombre de pays continuent à subir les charges supplémentaires de la dette et son impact sur le développement. Les financements externes et les mesures d'allègement de la dette ne doivent pas être subordonnés à des conditions qui peuvent affecter la capacité de développement.

Le commerce international doit jouer son rôle en tant que moteur du développement par le renforcement des liens entre le commerce, le développement et le financement. Pour atteindre cet objectif, les négociations commerciales multilatérales doivent

consacrer les engagements pris en vue d'un cycle axé sur le développement.

Enfin, nous encourageons le renforcement des interactions entre l'ONU, les institutions financières internationales, l'Organisation mondiale du commerce et les parties prenantes afin de contribuer aux efforts internationaux sur le financement du développement.

Le Président par intérim : Je donne maintenant la parole au représentant de la République de Corée.

M. Park In-kook (République de Corée) (*parle en anglais*) : Cette année, le Dialogue de haut niveau sur le financement du développement a une signification particulière car il précède le prochain sommet qui doit avoir lieu en septembre sur les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). À cet égard, nous estimons que le débat auquel donne lieu le Dialogue de haut niveau doit mettre davantage l'accent sur les OMD et être lié à ces objectifs tout en lançant une dynamique favorable en vue du sommet de septembre.

Notre propre expérience en matière de développement nous a appris que la viabilité du financement du développement est renforcée lorsque la mobilisation des ressources nationales joue un rôle central. À cet égard, nous voudrions souligner à nouveau le rôle prépondérant que joue chaque gouvernement pour diriger les efforts nationaux en matière de développement et mobiliser les ressources nationales à cet effet, même en temps de ralentissement économique.

Cependant, les efforts des pays en développement doivent être renforcés par un appui extérieur indéfectible. Bien que l'aide publique au développement (APD) soit passée de 53 milliards de dollars en 2000 à 119 milliards en 2008, elle reste insuffisante pour combler le fossé qui nous sépare de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Dans ce contexte, la Corée a annoncé une augmentation de ses versements au titre de l'APD, qui devraient atteindre 3,2 milliards de dollars d'ici à 2015. Nous honorons déjà notre promesse, et ce, malgré la crise financière mondiale. Nous sommes tous aussi attachés à l'efficacité de l'aide. Nous voudrions annoncer que la République de Corée accueillera le quatrième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide au développement à Séoul en 2011.

Nous estimons que la coopération internationale pour le développement ne devrait pas se limiter à une approche traditionnelle. Nous devons étudier le potentiel offert par des sources innovantes de financement, en particulier en cette période de ralentissement économique. Nous trouvons encourageant que les sources innovantes de financement soient aujourd'hui plus diversifiées et plus efficaces, notamment dans le domaine des contributions volontaires de solidarité, comme l'a confirmé le lancement de l'initiative MASSIVEGOOD il y a deux semaines. Nous nous félicitons également de l'organisation d'une réunion informelle, conformément à la recommandation de la résolution 64/193, et nous attendons sa tenue avec intérêt.

Depuis septembre 2007, la République de Corée a également récolté 14 millions de dollars annuels grâce à la taxe de solidarité sur les billets d'avion. Ces fonds ont été utilisés pour lutter contre le VIH/sida, la tuberculose, le paludisme et les autres maladies infectieuses qui sévissent en Afrique subsaharienne, notamment par l'intermédiaire de la Facilité internationale d'achat de médicaments.

Outre les financements innovants, nous recherchons des moyens de faire participer davantage d'acteurs à ce processus, notamment les entreprises privées, la société civile et les organisations non gouvernementales et philanthropes. À cet égard, nous devons tirer au maximum parti du Sommet des dirigeants sur le Pacte mondial de 2010, qui nous offrira une occasion cruciale d'associer les dirigeants des grandes entreprises, d'élargir le rôle du secteur privé et de renforcer les partenariats entre les secteurs public et privé en matière de coopération pour le développement.

Comme l'a prouvé notre expérience en matière de développement, le rôle que joue le commerce international en tant que moteur de croissance est considérable. Au moment où les dirigeants mondiaux s'emploient à créer une dynamique pour que le Cycle de Doha aboutisse à des résultats positifs, nous espérons que ce cycle de négociations sera mené à bien avant la fin de l'année afin d'améliorer l'accès aux marchés et de mettre en place des règles plus justes.

En outre, nous aimerions souligner qu'il faut donner une nouvelle impulsion à l'Aide pour le commerce et élaborer des stratégies nationales

adéquates en vue de renforcer la compétitivité à l'exportation des pays en développement. Quant à nous, non seulement nous permettons l'entrée en franchise et hors quota des produits de l'ensemble des pays les moins avancés, mais également dans le cadre de notre assistance, nous prenons des mesures complémentaires d'Aide pour le commerce et renforçons notre coopération technique liée au commerce.

Cette année, nous aurons deux sommets du Groupe des Vingt (G-20), un au Canada en juin et l'autre en République de Corée en novembre. La République de Corée est un pays unique en son genre en ce qu'elle a fait l'expérience directe et récente de vaincre l'extrême pauvreté, et s'est, depuis, transformée en un pays donateur. Nous avons également subi à deux reprises les effets dévastateurs d'une crise financière et comprenons bien les efforts qu'il y a à faire pour assurer une reprise solide. Sur la base de ses expériences et de sa situation particulière, la Corée, en sa qualité de pays hôte du sommet du G-20 en novembre et de coorganisateur du sommet du G-20 en juin, fera de son mieux pour appeler plus d'attention sur des actions favorables aux pays en développement. Nous resterons vigilants quant à l'importance de l'anti-protectionnisme et inscrirons les questions de développement à l'ordre du jour du sommet du G-20. Mon gouvernement attend également avec intérêt de tenir des consultations étroites avec des non-membres du G-20 par le biais de l'ONU et d'autres organes régionaux.

Le Président par intérim : Je donne maintenant la parole à la représentante de l'Indonésie.

M^{me} Wahab (Indonésie) (*parle en anglais*) : Je remercie le Président de l'Assemblée générale d'avoir organisé la présente rencontre. Dans le cadre du débat sur cette question, l'Indonésie s'associe à la déclaration faite par le Représentant permanent du Yémen au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

Nous sommes réunis à un moment où l'économie mondiale se relève lentement des effets de la propagation de la récente crise financière. Cette crise a interrompu les progrès manifestes réalisés dans la mise en œuvre du Consensus de Monterrey.

Pour faciliter leur croissance économique, les pays en développement ont institué des changements d'orientation macroéconomiques et procédé à des réformes nécessaires qui ont créé, à l'échelon national,

des conditions propices à l'activité commerciale et économique. En Indonésie, en vue de créer un environnement porteur, nous avons axé nos efforts sur la mise en œuvre de l'Engagement de Djakarta, qui avalise le principe de l'efficacité de l'aide au développement énoncé dans la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide.

Les pays en développement ont également profité de l'allègement considérable et de l'annulation de la dette, ainsi que des flux accrus d'aide publique au développement et d'investissement étranger direct. En outre, des fonds générés par des mécanismes novateurs de financement du développement et des fonds substantiels envoyés par les migrants ont été injectés dans leurs économies. La croissance rapide des échanges Sud-Sud a également favorisé leurs progrès, bien qu'ils n'aient pas profité des avantages associés à la conclusion du Cycle de négociations de Doha pour le développement de l'Organisation mondiale du commerce.

En 2008, la tendance s'est inversée. La crise financière a sérieusement réduit le montant des ressources financières mobilisées pour le développement. Elle a provoqué la chute libre de la plupart des économies développées, réduisant la demande de leurs exportations et la disponibilité de l'APD et de l'investissement étranger direct. Pour ces économies, l'allègement de la dette n'était donc plus une priorité. Les investisseurs ont évité les pays en développement, lesquels ont vu à un moment donné les flux nets de capitaux privés chuter de moitié.

La crise financière ayant été provoquée par les activités non réglementées des grands marchés financiers, le renforcement de la réglementation et le contrôle et le suivi du secteur financier sont devenus indispensables. Nous devons veiller à instaurer plus de transparence et d'intégrité, et à réduire la prise de risque excessive dans les marchés financiers.

Il importe également de renforcer et de mettre à jour le système et l'architecture financiers internationaux dans l'optique de la coopération économique. En fait, nous devons veiller à l'existence et au fonctionnement d'institutions, de systèmes et de processus efficaces et responsables à tous les niveaux. Ce nouveau *modus operandi* devrait conférer aux nouveaux marchés dynamiques et aux économies en développement un rôle accru dans les processus de

prise de décisions et d'élaboration des politiques des institutions financières multilatérales.

Le rôle que doit jouer l'ONU dans le renforcement du système et de l'architecture financiers internationaux est d'une importance cruciale. La Conférence des Nations Unies sur la crise financière et économique mondiale et son incidence sur le développement a mis en place un cadre global qui met l'ONU en position d'assumer son rôle. Ainsi, l'Indonésie attend avec intérêt le résultat des débats du Groupe de travail spécial à composition non limitée de l'Assemblée générale sur la crise financière, mais nous trouvons également préoccupante la lenteur des progrès réalisés à l'ONU.

Parallèlement à ces mesures, il faudra prévoir un mécanisme de financement adéquat pour la période d'après la crise. L'initiative prise par le Groupe des Vingt de confier au Fonds monétaire international la responsabilité de décaisser 750 milliards de dollars en ressources ordinaires est une première mesure importante. Les pays développés doivent également encourager les flux d'investissement étranger direct vers les pays en développement dans des domaines tels que la sécurité alimentaire et l'infrastructure, tout en élargissant leur accès à l'énergie renouvelable.

Il faut encourager des mécanismes innovants de financement du développement, lequel constitue un complément à l'APD. Ces nouveaux mécanismes incorporent désormais des formes aussi diverses que les fonds thématiques d'affectation spéciale et les systèmes de distribution pour des services en matière de protection de l'environnement mondial. En fait, l'Indonésie a bénéficié de mécanismes novateurs de financement tels que l'initiative Debt2Health (dette contre santé), comme l'a mentionné le Représentant permanent de l'Australie, et des échanges dette-nature avec les États-Unis d'Amérique.

Dans l'intérêt de tous les pays, il faut que le commerce international soit libre, équitable et réglementé et qu'il repose sur un accès des pays en développement aux mécanismes de financement du commerce.

Les changements climatiques posent également une menace pour l'ensemble du processus de développement mondial. Il faut aider les pays en développement à assumer le coût des stratégies d'atténuation et d'adaptation afin de minimiser et de corriger les effets des changements climatiques. Nous

devons également profiter de la crise actuelle pour mettre en œuvre un modèle de développement économique vert.

Pour terminer, l'Indonésie tient à souligner que, pour relever ces divers défis, nous, la communauté mondiale des nations, devons continuer à coopérer et à coordonner nos politiques et nos stratégies. Il est indéniable que les problèmes mondiaux exigent des solutions mondiales. C'est une réalité que nous vivons en ce moment-même, et nous devons être à la hauteur du défi. Les enjeux sont trop importants.

Le Président par intérim : Je donne maintenant la parole au représentant de la Jamahiriya arabe libyenne.

M. Alahraf (Jamahiriya arabe libyenne) (*parle en arabe*) : Je remercie le Président d'avoir organisé cette rencontre qui, nous en sommes convaincus, redonnera vie et impulsion au financement du développement. Je voudrais également souscrire aux déclarations faites par le représentant du Yémen au nom du Groupe des 77 et de la Chine, et par le représentant de la Guinée-Bissau au nom du Groupe des États d'Afrique.

La Conférence internationale de Monterrey sur le financement du développement a été un jalon dans la coopération internationale pour le développement, un moment où pays bénéficiaires et pays donateurs se sont rencontrés sur un pied d'égalité. La Déclaration de Doha a également contribué à renforcer ce partenariat et mis en relief le fait que la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) dépendait essentiellement de la teneur, de la crédibilité et de la vitalité de ce partenariat et du respect des engagements pris tels que l'élimination de la pauvreté, la réalisation de la croissance économique et la promotion d'un développement durable.

La mobilisation de ressources internes semblerait quelque peu difficile à réaliser au vu de la crise financière actuelle et de la gravité de ses répercussions sur les pays en développement, compte tenu de la baisse des cours des produits de base et des envois de fonds, ainsi que de la vulnérabilité des pays en développement résultant de la fuite des capitaux et du dépôt de cet argent dans des banques étrangères. Cela menace la démocratie et les valeurs sociales dans les pays en développement et fait qu'ils ont du mal à investir dans des programmes de développement. Il est donc inacceptable que des fonds sortis en contrebande

trouvent refuge et protection à l'étranger. À cet égard, nous tenons à souligner l'importance de l'initiative lancée par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et la Banque mondiale, qui établit un partenariat international qui empêchera que l'argent de la corruption trouve refuge quelque part.

Il est urgent de mobiliser les ressources nationales pour financer et encourager les investissements productifs, renforcer la réforme des politiques macroéconomiques, accroître la capacité du secteur public à générer des revenus, mettre à jour la législation fiscale, développer et diversifier les institutions financières et faire en sorte que les institutions nationales de développement jouent leur rôle.

En ce qui concerne la mobilisation des ressources internationales pour le développement, en dépit des nombreuses promesses faites par les donateurs, nous craignons que la crise financière ne réduise le flux de ces ressources vers les pays en développement, compromettant ainsi le développement dans ces pays. Il est clair que les flux financiers vers les pays en développement, même s'ils ont augmenté, privilégient les pays qui exportent des matières premières ou investissent dans des services qui ne répondent pas aux impératifs des objectifs du Millénaire pour le développement. Un environnement favorable aux investissements étrangers directs dans les pays en développement exige le renforcement des capacités institutionnelles et humaines et un accès plus facile aux technologies et à la formation afin que ces pays adaptent leurs structures de base aux multiples activités d'investissement. La préférence des investisseurs étrangers pour les industries d'extraction doit s'aligner sur la priorité qu'est la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, tout en maintenant les investissements dans les secteurs productifs et les industries de transfert et en améliorant les services de base.

Les possibilités d'échanges commerciaux et les avantages qui en résultent ne sont pas partagés par tous. De nombreux pays jouent un rôle moindre dans le commerce international du fait qu'ils dépendent d'un ou de quelques produits de base soumis aux fluctuations des prix et aux crises financières. Les politiques protectionnistes des pays riches peuvent aussi empêcher ces pays d'être compétitifs. Il est par conséquent important de leur permettre de développer leurs ressources humaines, de diversifier leurs secteurs

productifs et de mettre en place des systèmes et des infrastructures modernes qui les rendraient plus compétitifs dans les domaines de la production et des exportations. Nous espérons que l'impasse qui règne dans les négociations de Doha sera surmontée et qu'une nouvelle attitude et une détermination renouvelée appuieront la réalisation des objectifs de développement.

D'après les rapports du Secrétaire général, les niveaux de l'aide publique au développement restent faibles et continuent de baisser, malgré les mesures de remise de la dette et l'assistance humanitaire, qui ont représenté environ 30 % de l'aide publique ces dernières années. Il incombe aux pays donateurs de respecter leurs engagements et de rendre moins strictes leurs conditions dans ce domaine.

S'agissant de la dette extérieure, même si des résultats positifs ont été enregistrés dans les pays pauvres et très endettés, nous devons continuer de coopérer pour trouver des solutions globales durables au problème de l'endettement, qui représente un obstacle majeur pour les pays en développement et les pays les moins avancés. Il est important que les créanciers et les pays endettés partagent les responsabilités et règlent le problème de la dette extérieure.

La crise financière actuelle n'a pas de caractéristiques nationales spécifiques et a prouvé que nous devons réformer notre architecture financière internationale pour remédier à ces déséquilibres. Les pays en développement devraient participer davantage aux politiques et aux organes de décision, en particulier les institutions de Bretton Woods.

Ici, je voudrais insister sur l'importance de la mise en œuvre de la Déclaration politique sur les besoins de développement de l'Afrique (résolution 63/1) et des directives du Secrétaire général, qui soulignent que l'Afrique a besoin de 72 milliards de dollars par an pour mettre en œuvre ses programmes de développement. Dans ce contexte, nous soulignons l'importance des projets et programmes de développement de l'Union africaine et appelons au renforcement de ces efforts, qui contribueront sans nul doute à l'intégration économique des pays africains.

Nous sommes déterminés à participer au financement des secteurs productifs en Afrique. À cet égard, notre Président, Mouammar Al-Kadhafi, a adopté une initiative visant à assurer la sécurité

alimentaire et à endiguer la crise de la faim. Cette initiative est fondée sur l'autosuffisance et le recours à la mécanisation et à la technologie moderne pour bonifier les terres et cultiver de vastes superficies à des fins agricoles. Elle prévoit aussi un projet de santé maternelle et infantile qui contribuera à éradiquer les maladies, la pauvreté et l'analphabétisme. Nous soulignons qu'il importe d'appuyer cette initiative pour que ses objectifs ambitieux soient atteints rapidement.

La Libye, en coopération avec le Nigéria et Cuba, appuie et finance un programme médical Sud-Sud qui fournit des services médicaux à de nombreux citoyens africains. La Libye a également pris l'initiative de créer et de financer des institutions financières dans les pays du Sahel en vue de renforcer la productivité et les services dans cette région et en Afrique subsaharienne. En outre, nous encourageons les investisseurs libyens à accroître leurs activités dans ces pays.

Pour terminer, nous espérons que ce dialogue stimulera la dynamique internationale et un nouvel essor du développement, qui doit être la responsabilité de tous les pays pour que nous puissions tous connaître prospérité, paix et stabilité.

Le Président par intérim : Je donne maintenant la parole au représentant du Viet Nam.

M. Bui The Giang (Viet Nam) (*parle en anglais*) : Alors que nous sommes rassemblés ici pour examiner la mise en œuvre du Consensus de Monterrey et de la Déclaration de Doha sur le financement du développement, il est aujourd'hui impératif, vu les progrès limités réalisés dans ce domaine, de redoubler d'efforts au niveau international pour relever les défis, en particulier ceux apparus du fait de la récente crise économique et financière mondiale – dont les effets se font toujours durement sentir partout, et de veiller à la réalisation des objectifs de développement convenus au niveau international, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

Mobiliser davantage de ressources nationales et internationales pour promouvoir le développement des pays en développement doit être la première priorité du programme de développement de la communauté internationale. L'aide publique au développement (APD) et les investissements étrangers directs sont des ressources vitales pour progresser dans la réalisation des OMD et garantir la croissance d'ici à 2015 et au-delà. Par conséquent, les pays développés doivent redoubler d'efforts pour honorer leurs engagements en

matière de développement en portant leur APD à 0,7 % de leur produit national brut. Il faut également améliorer l'environnement économique et renforcer les capacités pour que les pays en développement puissent attirer et favoriser les investissements étrangers directs et les flux financiers privés en général. Cela pourrait permettre aux pays en développement de développer à leur tour leurs technologies, leurs industries, leurs infrastructures et leurs capacités de production.

Dans les pays en développement eux-mêmes, outre des stratégies appropriées, des priorités nationales et des plans d'action concrets visant à optimiser les investissements étrangers et à réduire au minimum les risques qui y sont liés, il faut aussi établir et mettre en œuvre des mécanismes efficaces de décaissement, de contrôle et d'évaluation grâce à une plus grande prise en main nationale, et ce, en collaboration étroite avec les bailleurs de fonds et le secteur privé. Parallèlement, l'Organisation des Nations Unies et les institutions de Bretton Woods doivent créer les mécanismes nécessaires pour examiner minutieusement les concepts systémiques et élaborer un processus inclusif et assorti de délais en vue d'améliorer les structures de la gouvernance économique, financière et monétaire mondiale et de renforcer la responsabilité, l'équité et la transparence.

Pour promouvoir le commerce en tant que moteur de développement, il faut améliorer l'environnement international, en particulier dans le contexte de l'effondrement récent du commerce mondial. Il faut aider les pays en développement pour qu'ils surmontent efficacement les obstacles auxquels ils se heurtent en matière d'accès aux marchés, de financement du commerce, de prix et de droits de douane. Il faut éliminer d'urgence toutes les formes de protectionnisme commercial et les pratiques anticoncurrentielles qui désavantagent les pays en développement. Il faut édifier un système commercial multilatéral plus juste et plus équitable. C'est pourquoi il est plus urgent que jamais de conclure le Cycle des négociations de Doha sur le développement, en se montrant souple et prêt à participer de manière constructive.

La crise économique et financière mondiale a durement frappé l'économie vietnamienne. L'année dernière, les investissements étrangers directs dans le pays n'ont été que de 21,5 milliards de dollars, soit une baisse de 70 % sur 12 mois; les exportations n'ont été que de 56,6 milliards de dollars, soit une baisse de

9,7 % sur 12 mois; et les importations se sont élevées seulement à 68,8 milliards de dollars, soit une baisse de 14,7 % sur 12 mois. Étant donné que l'économie vietnamienne est très ouverte, ces facteurs ont fait passer le taux de chômage à 2,9 %, contre 2,38 % l'année précédente. La situation d'ensemble a été aggravée par les fréquentes catastrophes naturelles destructrices et les épidémies de H1N1 et de H5N1.

Malgré un tel contexte, nous avons enregistré un taux de croissance économique de 5,32 %, un record historique de la production de riz avec 38,9 millions de tonnes, et un faible indice des prix à la consommation de 6,88 %, le plus bas depuis six ans. Le taux national de pauvreté a baissé, passant à 12,3 % contre 13,4 % en 2008.

Ces progrès, obtenus difficilement, ont été rendus possibles grâce à un ensemble d'efforts. De notre côté, nous avons fait de notre mieux pour améliorer le climat des investissements et des affaires dans le pays, encourager les exportations de qualité et élargir les marchés nationaux, tout en accroissant l'efficacité de la gouvernance étatique, en investissant davantage dans les ressources humaines, les sciences, les technologies et l'infrastructure, et en protégeant l'environnement, réussissant ainsi à préserver la stabilité macroéconomique et la santé du système financier.

Non moins important, nous avons bénéficié de l'expérience et du savoir-faire des institutions internationales et des autres pays pour affronter la crise, et de l'appui financier et de l'aide de la communauté internationale pour remplir nos objectifs de développement. À cet égard, bien que nous apprécions cette aide, nous nous félicitons du présent Dialogue de haut niveau sur le financement du développement, que nous considérons comme une occasion inestimable de galvaniser les efforts pour trouver les moyens de régler les problèmes auxquels se heurtent les pays en développement en matière de financement du développement. Dans cet esprit, nous nous engageons à coopérer avec les autres États Membres pour que ce dialogue soit fructueux et apporter une contribution particulière aux préparatifs du Sommet sur les OMD en septembre.

Le Président par intérim : Je donne maintenant la parole au représentant du Pérou.

M. Gutiérrez (Pérou) (*parle en espagnol*) : Ma délégation souscrit à la déclaration du Chili, au nom du

Groupe de Rio, et à celle du Yémen, au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

Nous avons déjà eu l'occasion d'insister ici sur la nécessité d'envisager de manière globale la question du financement du développement, afin de préserver le lien qui existe entre ses divers éléments. C'est pourquoi nous nous félicitons de l'axe choisi pour organiser, au cours du présent Dialogue, l'examen des thèmes qui composent les chapitres du Consensus de Monterrey.

La crise économique et financière actuelle pèse indubitablement sur les perspectives économiques et sociales des pays en développement, y compris ceux qui, comme le Pérou, ont enregistré ces dernières années des progrès considérables dans la gestion des aspects fondamentaux de la macroéconomie. Malgré l'ampleur internationale de la crise, l'activité économique du Pérou a augmenté de 1,1 % en 2009 et l'on prévoit une croissance de 5 % pour 2010, ce qui est le résultat des politiques que nous avons appliquées en matière de discipline budgétaire, de développement et de promotion des investissements. De même, le Pérou a enregistré des avancées importantes ces dernières années dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, comme l'indique le dernier rapport du Programme des Nations Unies pour le développement. Ce document confirme, entre autres, que les niveaux de pauvreté au Pérou ont baissé, passant de 54 % en 1991 à 36 % en 2008, et que l'extrême pauvreté est passée de 23 % à 12,6 % pendant la même période. De ce fait, l'objectif visant à réduire de moitié le pourcentage de personnes dont les revenus sont en dessous du seuil de pauvreté, est en passe d'être atteint au Pérou.

Dans le domaine de l'éducation, l'objectif visant à assurer l'éducation primaire pour tous est pratiquement atteint, et dans le domaine de la santé, la mortalité des enfants de moins de 5 ans a diminué de 68 % entre 2004 et 2008, nous avons donc atteint l'objectif huit ans avant la date prévue. Tous ces progrès sont le résultat des mesures d'aide à la production et à l'emploi, de l'accroissement des dépenses sociales et d'un investissement plus important de la part de l'État péruvien aux niveaux national, régional et municipal.

Aussi importante que soit la mobilisation des ressources nationales dans chaque pays, il faut aussi que l'environnement économique international soit

sain et contribue aux résultats positifs que peuvent donner de telles politiques. Dans ce contexte, il convient de souligner l'importance du commerce international comme moteur du développement dans des pays qui, comme le mien, se sont engagés dans un processus d'élargissement et de diversification de leurs marchés extérieurs.

C'est pourquoi il importe de rappeler une fois encore qu'il faut absolument éviter toute tendance protectionniste et avancer vers la conclusion rapide du Cycle de négociations de Doha pour le développement. La coopération financière et technique internationale revêt également une importance fondamentale pour le développement, surtout quand elle vise à mobiliser des ressources pour les micro, petites et moyennes entreprises qui s'intègrent toujours mieux et davantage aux chaînes de production et d'exportation, et constituent ainsi un mécanisme efficace pour lutter contre la pauvreté. Dans la même logique, il est nécessaire de renforcer les domaines de coopération financière pour la recherche, l'innovation et la technologie, ainsi que les capacités humaines.

La crise a rendu difficile la mobilisation des ressources en faveur des initiatives mondiales de lutte contre les changements climatiques. Le Pérou fait partie des pays particulièrement vulnérables aux changements climatiques, alors que nous émettons moins de 0,5 % de gaz à effet de serre. Les ressources que mon pays doit consacrer avec beaucoup d'efforts à l'adaptation et à l'atténuation ont pour conséquence de diminuer notre capacité de satisfaire d'autres besoins de notre population et, donc, d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, notamment concernant la lutte contre la pauvreté.

Compte tenu de la dégradation préoccupante de l'environnement, à l'heure actuelle, il est indispensable que l'adaptation aux changements climatiques soit un élément important dans les décisions internationales relatives au financement du développement.

Les défis qui restent à relever sont nombreux. Ce quatrième Dialogue de haut niveau sur le financement du développement et les délibérations auxquelles il donne lieu sont assurément une excellente occasion de faire progresser nos travaux avec le sentiment d'urgence qui s'impose et, sans aucun doute, les conclusions auxquelles nous parviendrons contribueront grandement au dialogue sur les objectifs du Millénaire pour le développement, qui aura lieu au

début de la prochaine Assemblée générale, ici à New York.

Le Président par intérim : Je donne maintenant la parole au représentant de la République islamique d'Iran.

M. Al Habib (Iran) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, nous voudrions souscrire à la déclaration faite par le représentant du Yémen au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

On ne saurait trop insister sur le rôle des politiques, des ressources et des stratégies de développement nationales. Toutefois, l'élimination de la pauvreté, l'instauration d'une sécurité alimentaire durable, l'avènement d'une croissance économique durable et la promotion du développement durable ne peuvent se faire que dans le contexte d'un système économique mondial équitable, où les efforts nationaux de développement sont appuyés et complétés par un environnement économique international propice.

Toutefois, de notre point de vue, le partenariat mondial est bien plus qu'une simple relation entre donateurs et bénéficiaires. En fait, l'expérience acquise ces dernières années a clairement révélé la vulnérabilité excessive des pays en développement aux chocs extérieurs et la fragilité du système économique et financier international. Les problèmes rencontrés par les pays en développement ne peuvent donc pas se régler simplement grâce à l'aide publique au développement (APD) ou à l'aide humanitaire. À moins d'un véritable changement au niveau systémique en vue de créer un ordre économique ouvert, transparent, non discriminatoire et fondé sur des règles, quoi qu'ils fassent au niveau national, les pays en développement resteront toujours vulnérables aux chocs extérieurs.

L'engagement pris par la communauté internationale de créer un monde vivant à l'abri du besoin doit de toute évidence se prolonger au-delà de 2015. Atteindre les objectifs de développement convenus à l'échelon international, en particulier ceux qui concernent la pauvreté et la faim, serait une grande réalisation pour l'humanité. Néanmoins, même une avancée aussi considérable ne saurait laisser place à la complaisance. N'oublions pas que, dans le meilleur des cas, le nombre des personnes qui vivent dans l'extrême pauvreté ne diminuera que de moitié. La communauté internationale doit donc rester fermement engagée et notre volonté doit demeurer inébranlable.

Nous avons entendu ceux qui travaillent auprès des populations sur le terrain. Ils nous ont dit à maintes reprises savoir exactement ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas et ce qui est nécessaire pour atteindre les objectifs. De nombreux exemples de bonnes pratiques nous ont permis de rester optimistes quant à la réalisation des objectifs dans les délais fixés. Les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) sont pertinents et leur réalisation reste possible si nous mobilisons la volonté et les ressources nécessaires, mettons en place les politiques qui s'imposent et déployons des efforts suffisants.

La pauvreté est véritablement le principal adversaire du développement et son élimination nous ouvrira la porte à la réalisation des autres objectifs pour le développement. Nous sommes cependant déçus de constater qu'en l'absence d'un système économique international équitable et d'une augmentation substantielle de l'aide internationale, il est fort probable que, malgré tout son optimisme, la communauté mondiale ne parviendra pas à réduire de moitié la pauvreté d'ici à 2015.

Un grand nombre de pays en développement sont confrontés à de multiples crises mondiales interconnectées, qui s'ajoutent aux conséquences de la crise économique et financière. En fait, plus ces pays sont exposés, plus ils souffrent. Si ce fait souligne une fois de plus l'importance du rôle actif de l'État pour appuyer le développement et d'un environnement extérieur favorable, il révèle également une dure vérité, à savoir qu'un tel environnement n'est pas près de se matérialiser.

Le fait que 2 000 milliards de dollars aient été mobilisés en deux semaines des deux côtés de l'océan Atlantique pour sauver les acteurs financiers dont les erreurs ont poussé l'économie mondiale au bord de l'effondrement total ne devrait surprendre personne. Par contre, moins d'un an après que 20 milliards de dollars aient été promis pour lutter contre la faim au Sommet de L'Aquila, à peine une fraction de ces fonds a été versée en faveur de cet objectif. Nous trouvons alarmant que le nombre de personnes souffrant de la faim dépasse aujourd'hui 1 milliard. La dignité d'un sixième de la population mondiale est en jeu. En fait la part totale de l'APD consacrée à l'agriculture ces 20 dernières années a continué de baisser et est passée de 18 % à 5 %, et le sous-investissement prolongé dans le secteur agricole a miné les efforts déployés par de

nombreux pays pauvres en développement pour parvenir à une sécurité alimentaire durable.

Puisqu'on estime que la population mondiale dépassera les 9 milliards de personnes en 2050 et que la production agricole devra augmenter de 70 % d'ici là, il est d'autant plus important de régler ces problèmes persistants en améliorant l'accès aux financements, aux techniques, au savoir-faire et à l'aide internationale. Sinon, l'avènement d'un monde libéré de la faim n'existera que sur le papier.

Pour ce qui est des financements innovants, nous reconnaissons leur importance et sommes certains qu'ils peuvent être utilisés pour accroître les ressources consacrées aux besoins en matière de développement et à la lutte contre la pauvreté et la faim. Nous prenons également note des progrès réalisés jusqu'à présent dans ce domaine. Toutefois, nous croyons comprendre qu'il reste encore beaucoup à faire à cet égard. Nous tenons par ailleurs à souligner que ces ressources doivent rester complémentaires et ne pas se substituer aux sources traditionnelles de financement du développement. La mobilisation de ces contributions volontaires ne doit, en outre, pas imposer un nouveau fardeau à d'autres pays en développement.

Le Président par intérim : Je donne maintenant la parole au représentant de la Jordanie.

M. Shawabkah (Jordanie) (*parle en anglais*) : D'emblée, je tiens à remercier le Secrétaire général et le Président de l'Assemblée générale de leur ferme engagement en faveur du financement du développement pour les pauvres du monde, une question que la Jordanie considère comme une priorité particulière. Par ailleurs, ma délégation s'associe à la déclaration faite par le représentant du Yémen au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

Les objectifs de développement convenus à l'échelle internationale, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), et le Consensus de Monterrey, la Déclaration de Doha et les résultats de la Conférence sur la crise financière et économique mondiale et son incidence sur le développement ont dynamisé l'action pour relever le redoutable défi consistant à promouvoir le développement humain au nom des pauvres, qui représentent la moitié de la population mondiale.

Au cours des deux prochains jours et dans tous les débats multilatéraux à venir, la Jordanie se tiendra

prête à procéder à un échange de vues sur les progrès accomplis dans la réalisation de nos promesses. Nous savons que le multilatéralisme est le seul moyen d'aller de l'avant pour régler le problème du développement et garantir l'efficacité de notre action. La communauté internationale doit s'attaquer aux causes profondes de la crise financière et économique mondiale, qui a eu de graves répercussions sur les pays en développement. Avec la crise,

« les questions macrofinancières et macroprudentielles ainsi que les questions de risques-pays sont devenues le point de mire ». (E/2010/11, par. 48)

La Jordanie souligne qu'il est urgent de réformer le système monétaire et financier international car la crise a eu pour incidence de faire baisser le flux des échanges commerciaux internationaux et l'investissement direct étranger et d'alourdir le service de la dette extérieure. En Jordanie, la prudence dont nous avons fait montre et la mise en œuvre des programmes et politiques de réforme que nous avons adoptés ont contribué à atténuer l'incidence de la crise financière mondiale sur l'économie nationale et à promouvoir la stabilité financière et monétaire.

Le développement durable dépend de l'accès aux marchés, de l'approvisionnement et des capacités, de la gestion des ressources, du transfert de technologies et de la diversification. Les réformes économiques mises en œuvre par la Jordanie sont propices à la promotion et à la viabilité du développement durable et reflètent l'approche pragmatique que l'État doit adopter pour devenir un partenaire actif dans notre économie mondiale de plus en plus interconnectée.

La politique commerciale étrangère de la Jordanie et son intégration à l'économie et au système commercial mondiaux ont stimulé la croissance et créé de nouvelles opportunités. Nous avons promulgué des lois pour promouvoir l'investissement étranger et créer un climat d'investissement favorable et mutuellement bénéfique pour les investisseurs du monde entier. Outre le financement de projets de lutte contre le chômage et la pauvreté à petite échelle, la Jordanie est également déterminée à mettre en œuvre de nouveaux projets portant sur l'éducation, les petits exploitants agricoles, la désertification, la santé publique et la création d'emplois dans tous leurs aspects.

Nous devons certes allouer des ressources financières internationales et nationales au

développement, mais nous devons également réfléchir à de nouvelles sources de financement du développement, au transfert de technologies et aux des mesures d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets. La Jordanie réaffirme qu'il est indispensable que les pays donateurs honorent leur engagement de consacrer 0,7 % de leur revenu national brut à l'aide au monde en développement.

Malheureusement, les pays en développement ont été handicapés par un environnement monétaire et financier international déséquilibré, inéquitable et peu sûr. Ils ont la lourde charge d'investir une partie considérable de leurs ressources dans le service de la dette, ce qui entrave leur aptitude à réaliser les OMD. Le commerce international est le mécanisme essentiel permettant d'éliminer la pauvreté et d'offrir des perspectives de croissance durable aux pays plus pauvres. Qui plus est, des subventions agricoles importantes ont un impact immédiat sur les pays en développement.

Les documents, convenus à l'échelon international, de toutes les conférences sur le financement du développement des pays pauvres du monde – de la Conférence internationale de 2002 sur le financement du développement tenue à Monterrey (Mexique), à la Conférence sur la crise financière et économique mondiale et son incidence sur le développement tenue en 2009 au Siège de l'ONU – ont énoncé la nécessité de mettre en place un mécanisme vigoureux en vue de créer des partenariats entre les institutions financières multilatérales et l'ONU.

Comme cela est indiqué dans le Consensus de Monterrey, le financement du développement peut être abordé d'une manière globale au sein de cadres multiples et avec de multiples ressources – gouvernementales, publiques, privées, nationales et externes.

La Jordanie salue la décision prise par l'Assemblée générale de tenir une réunion plénière de haut niveau au début de sa soixante-cinquième session, cinq ans avant l'échéance fixée pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Cet événement de portée fondamentale, qui a lieu au moment où l'économie mondiale affaiblie par la crise financière connaît une très forte instabilité, sera l'occasion de poursuivre l'évaluation de l'état de mise en œuvre et de ce qui reste à faire, d'identifier les obstacles aux progrès et de développer de nouvelles

idées qui garantiront des progrès dans la réalisation des OMD. En dépit de la lenteur des progrès réalisés dans la réalisation de ces objectifs, la Jordanie espère qu'ils pourront être accomplis si les bonnes politiques sont mises en place avec des ressources suffisantes.

Enfin, au vu du caractère endémique de la pauvreté dans le monde et de la gravité des souffrances à l'échelle de la planète, nous avons pris des engagements moraux et stratégiques vis-à-vis du financement du développement des pays pauvres et vulnérables du monde. Dans l'esprit du quatrième Dialogue de haut niveau sur le financement du développement, la Jordanie réitère ambitieusement sa détermination à mener une action multilatérale en vue de la réalisation effective de ces objectifs.

Le Président par intérim : Je donne maintenant la parole au représentant du Brésil.

M. Patriota (Brésil) (*parle en anglais*) : Le Brésil souscrit sans réserve aux déclarations prononcées par le représentant du Yémen au nom du Groupe des 77 et de la Chine et par le représentant du Chili au nom du Groupe de Rio.

Le quatrième Dialogue de haut niveau sur le financement du développement nous donne l'occasion d'évaluer l'état de mise en œuvre du Consensus de Monterrey et de la Déclaration de Doha. Nos évaluations étaient les préparatifs de la Réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale sur les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) qui doit avoir lieu en septembre prochain. Elles doivent également tenir compte du dialogue tenu récemment sous une nouvelle formule entre le Conseil économique et social et les institutions de Bretton Woods. Les exposés de qualité qui ont été présentés et les échanges approfondis qui ont eu lieu pendant cette réunion ont donné lieu à des débats utiles sur l'architecture financière mondiale, la coopération pour le développement et les défis auxquels nous sommes confrontés en ce qui concerne la réalisation de plusieurs des objectifs que nous nous sommes fixés dans le cadre des processus de Monterrey et de Doha.

Le Consensus de Monterrey et la Déclaration de Doha sur le financement du développement constituent un cadre général permettant de traiter des questions importantes auxquelles nous faisons face aujourd'hui dans le contexte de la crise économique et financière internationale et des efforts communs que nous déployons au sein du système des Nations Unies pour

promouvoir un programme efficace de coopération pour le développement.

Nous devons profiter de ce moment où les idées généralement admises dans le domaine du développement international font l'objet d'un réexamen approfondi, et nous devons nous efforcer de dégager un nouveau consensus sur la voie à suivre. À cette fin, il faudra intégrer dans les débats et dans le cadre de l'ONU nombre de ces nouvelles idées et réévaluer les vues qui ont été exprimées à la suite des turbulences financières de 2008 et 2009.

Au cours de nos délibérations, nous devons intégrer le nouveau bon sens commun qui a relégué au passé les politiques de réajustement structurel et a remis au jour la valeur de l'espace politique, non seulement pour les pays à fortes économies et les marchés en proie à des difficultés, mais aussi pour les États et les sociétés les plus petits et les moins avancés.

Nous devons œuvrer de concert au sein de l'ONU à l'élaboration d'une vision commune de la coopération pour le développement qui ne s'embourbe pas dans des notions rigides, comme par exemple le programme sur l'efficacité de l'aide de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et sa vision unilatérale du développement. Il nous faut élaborer un concept qui laisse de la place à la coopération Sud-Sud et triangulaire et qui soit guidé par les objectifs de l'autonomisation au niveau local, du renforcement des capacités, du développement industriel et de la création d'emplois. Nous avons besoin d'un cadre de développement qui soit évalué par des résultats quantifiables, non pas par des listes prescriptives d'apports et de politiques préconçues uniformes.

Pour que la conférence de suivi sur le financement du développement prévue pour 2013 porte sur les questions de fond et donne des résultats, nous devons procéder à une évaluation d'ensemble du système économique et financier international et chercher à mettre en place au sein du système des Nations Unies un cadre de coopération renforcé et consensuel. Nous devons consacrer du temps à l'examen des moyens permettant de mobiliser des ressources financières pour le développement, y compris des mécanismes novateurs.

À Monterrey et à Doha, on a cherché à relever les défis que pose le financement du développement en vue de promouvoir un système économique équitable

et qui profite à tout le monde. Ces deux instruments soulignent l'objectif d'élimination de la pauvreté et de la faim dans les pays en développement, qui est considéré comme l'objectif essentiel « numéro un » des objectifs de développement. Malheureusement, comme le Secrétaire général l'a reconnu dans son rapport sur les OMD, intitulé « Tenir les engagements pris » (A/64/665), le fait que les pays développés n'aient pas tenu leurs engagements en matière de partenariat mondial a entravé la réalisation de progrès là où ils étaient le plus nécessaires. D'autres objectifs dans les domaines de la santé, de l'éducation et même de la problématique hommes-femmes ne seront pas atteints si l'objectif fondamental d'élimination de la pauvreté et de la faim ne fait pas l'objet d'engagements politiques et financiers suffisants de la part de la communauté internationale.

C'est là l'essence du message que le Président Lula, du Brésil, tente de faire passer depuis qu'il a pris ses fonctions en 2003, lorsqu'il a lancé un appel international demandant à l'ONU et aux autres acteurs concernés de s'impliquer dans la lutte contre la faim et la pauvreté. Nous devons de nouveau porter notre attention sur cette question extrêmement importante.

Il existe des solutions techniques pour rattraper les retards accusés dans la réalisation des OMD, et l'ONU doit faire fond sur les cas de réussite, dont beaucoup se trouvent dans les pays en développement. Nous devons également tirer les enseignements des politiques qui ont échoué par le passé, dont nombre sont associées à des institutions contrôlées par des bailleurs de fonds qui connaissent mal la situation sur le terrain et pas du tout au fait des priorités et des besoins des pays en développement qu'ils cherchaient à aider.

L'aide publique au développement (APD) reste un élément important des stratégies nationales de développement, en particulier pour les pays les moins avancés (PMA). Malgré une augmentation générale des niveaux d'APD en 2008, les estimations de l'OCDE indiquent que les sommes fournies par les pays associés au Comité d'aide au développement seront de 21 milliards de dollars inférieures aux engagements pris à Gleneagles pour 2010. En tant que groupe, les pays développés sont encore loin d'atteindre l'objectif de consacrer 0,7 % de leur produit national brut à l'APD.

Les échanges commerciaux constituent l'une des principales préoccupations. Le Brésil est résolu à contribuer à ce que le Cycle de Doha de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) parvienne à un résultat ambitieux et équilibré, qui accorde une place centrale au développement et donne aux pays en développement, en particulier aux PMA, les moyens de vaincre la pauvreté et la faim par le biais des échanges commerciaux. Nous n'avons pas cessé de le dire, et nous sommes prêts à jouer notre rôle pour la réalisation de cet objectif. L'élimination des subventions aux exportations agricoles et la réduction consécutive des mesures d'appui nationales des pays développés, accompagnées d'un meilleur accès au marché, seraient à elles seules la contribution la plus importante que les pays développés pourraient apporter à la promotion d'un développement autonome à long terme dans les régions les plus socialement défavorisées du monde.

La volatilité persistante et la distribution déséquilibrée des flux de capitaux internationaux privés vers les pays en développement posent également des défis importants. Nous devons réaffirmer notre volonté de mettre en place d'urgence des réglementations transparentes, appropriées et efficaces pour lutter contre la volatilité et de promouvoir des flux de capitaux prévisibles. Par ailleurs, nous soulignons qu'il importe de continuer à réduire les coûts des envois de fonds. Dans certains pays en développement, il serait peut-être justifié de prendre des mesures de contrôle du mouvement des capitaux pour éviter une exposition excessive aux fluctuations des taux de change et une évaluation abusive des actifs.

Les États Membres doivent rester vigilants pour éviter une nouvelle crise de la dette dans le monde en développement. Comme les événements récents l'ont démontré, même les pays développés ne sont pas à l'abri des excédents de dette. Il est évident que nous avons besoin d'une solution globale et durable au problème de la dette extérieure, notamment en ce qui concerne la mise en place d'un mécanisme de règlement de la dette.

Il faut chercher des mécanismes innovants de financement pour compléter les formes traditionnelles d'aide au développement. En tant que parrain de la Déclaration de New York sur l'action contre la faim et la pauvreté, lancée en 2004, et membre fondateur du Groupe pilote, le Brésil pense que de telles initiatives peuvent contribuer de façon significative et efficace à

la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

La crise de 2008 et 2009 a montré que nous devons nous efforcer de mettre en place un système financier international plus équilibré et plus prévisible, qui n'oblige pas les pays en développement à accumuler d'importantes réserves de moyens de paiement internationaux, comme principal moyen de se prémunir contre les chocs systémiques d'une économie mondiale fondamentalement non réglementée, tout en assurant la disponibilité des ressources nécessaires au développement.

Nous aurions raté une occasion d'avancer sur la voie du développement, si nos efforts en vue du redressement économique visaient uniquement à rétablir la situation qui régnait avant la crise. De toute évidence, il faut procéder à une réforme des systèmes économique, financier et commercial internationaux pour mettre en place un régime plus propice à la stabilité et au développement dans le monde et visant à répondre aux besoins de développement des pauvres. Ceci suppose une plus grande représentation et participation des pays en développement au sein des structures de gouvernance mondiale, pas seulement dans les institutions de Bretton Woods, mais également ici à l'Organisation des Nations Unies.

Le Brésil est favorable à ce que l'ONU joue un rôle plus important dans les négociations monétaires, financières et commerciales, et à une meilleure interaction entre ses principaux organes sociaux et économiques, les institutions de Bretton Woods et l'OMC. Parallèlement, le Groupe des Vingt s'est révélé un espace nouveau et efficace de coopération internationale sur les questions financières – un agent du changement grâce à une coordination macroéconomique élargie, qui présente des avantages pour toute la communauté internationale et pas uniquement pour ses membres.

L'Assemblée peut compter sur l'engagement actif et la participation constructive de la délégation brésilienne au cours des prochains débats et tables rondes sur le suivi du financement du développement.

Le Président par intérim : Je donne maintenant la parole à la représentante du Mexique.

M^{me} Paz Campos (Mexique) (*parle en espagnol*) : Je voudrais remercier le Président de l'Assemblée générale et le Secrétaire général d'avoir

convoqué ce quatrième Dialogue de haut niveau sur le financement du développement. Il s'agit d'une excellente occasion d'examiner la situation économique mondiale actuelle et son impact sur le financement du développement et la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Ma délégation voudrait également s'associer à la déclaration faite ce matin par la délégation chilienne au nom du Groupe de Rio.

La situation économique internationale montre des signes de reprise, en grande partie grâce aux progrès importants réalisés sur les mesures anticycliques mises en œuvre par plusieurs pays du monde et au rétablissement progressif de l'ordre sur les marchés financiers internationaux. Toutefois, les institutions financières ont rendu plus strictes les conditions d'octroi de crédit, et il est probable que cette situation persistera, ce qui est incompatible avec une reprise économique forte, même si dans les deux domaines, les progrès accomplis ont subi des revers et des menaces importants.

En ce qui concerne les flux privés vers les pays en développement, le gel des marchés provoqué par la crise financière mondiale a eu des effets graves en raison de la contraction de l'investissement étranger et de la forte diminution des crédits octroyés à ces pays. Les envois de fonds vers les pays en développement, comme le Mexique, ont été sensiblement affectés. Tout en étant consciente qu'il s'agit de ressources privées, ma délégation sait quel rôle important ils jouent dans les pays d'origine des migrants en tant que flux supplémentaires de ressources financières. Nous soulignons dans le même temps la contribution que le travail des migrants apporte aux économies des pays d'accueil.

Le Consensus de Monterrey contient les engagements et principes minimaux pour créer aux niveaux internes et international les conditions nécessaires à la mobilisation efficace des ressources financières permettant de stimuler la croissance économique et d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. Ces engagements et ces principes restent valables dans la conjoncture actuelle.

À cet égard, il est particulièrement important que les bailleurs de fonds traditionnels respectent les engagements qu'ils ont souscrit volontairement ces dernières années et l'objectif de consacrer 0,7 % de leur produit national brut à l'aide publique au

développement. Le financement du développement peut être appuyé par des mécanismes innovants à caractère volontaire, qui viendraient compléter les flux stables et prévisibles de ressources. Ces mécanismes ne doivent cependant pas conduire la communauté internationale à renier ses engagements, notamment en matière d'aide publique au développement.

Pour s'attaquer aux défis que je viens de décrire, la coopération en faveur du développement doit devenir plus efficace, grâce à une meilleure utilisation des ressources humaines et financières et à la promotion des synergies possibles entre les différents types de coopération technique, scientifique, éducative, culturelle et pour la formation, y compris les schémas de coopération traditionnelle, triangulaire et Sud-Sud. En outre, nous devons avancer sur la voie d'un dialogue international qui, de façon franche et ouverte, nous permette de coordonner nos efforts pour que toutes les formes de coopération se renforcent mutuellement, dans l'intérêt de ceux qui en ont le plus besoin.

Nous appelons la communauté internationale à poursuivre sa coopération avec les pays à revenu intermédiaire pour appuyer leurs efforts de développement, comme convenu dans le Consensus d'El Salvador sur la coopération pour le développement avec les pays à revenu intermédiaire. Dans ce cadre, il convient de promouvoir la mise en œuvre en temps voulu des résolutions pertinentes de l'ONU.

Le commerce peut et doit jouer un rôle fondamental pour régler la crise et assurer le bien-être des nations. Par conséquent, le Mexique lance un appel solennel à la résistance aux pressions protectionnistes et à un retour à une quelconque forme de protectionnisme, et à la promotion du financement du commerce, en reconnaissant le droit des pays en développement d'avoir recours aux arrangements et aux mécanismes de protections conformes aux accords de l'Organisation mondiale du commerce. Il est nécessaire de progresser vers la conclusion satisfaisante du Cycle des négociations commerciales de Doha. Pour cette raison, mon pays demande à toutes les parties à ces négociations de manifester la volonté politique d'y arriver.

Le Mexique est un pays qui croit fermement au multipartisme et est convaincu de la nécessité d'unir nos efforts pour instaurer un système économique et

financier international juste et inclusif, qui favorise le développement. C'est pourquoi nous participons à un grand nombre d'initiatives au niveau régional et dans le cadre de différents groupes de pays.

Au sein du Groupe des Vingt (G-20), nous cherchons à trouver un programme commun pour stimuler les réformes nécessaires dans le système économique et financier international. Nous convenons que l'ONU, organisation universelle par excellence, doit jouer un rôle central dans ce dialogue, en coopération avec les institutions de Bretton Woods. Le Mexique apprécie les efforts réalisés jusqu'ici par les pays qui ont accueilli les réunions du G-20 pour tenir les membres informés des progrès accomplis pendant ces réunions. Il est crucial de promouvoir l'échange d'informations et la communication pour que les intérêts de tous les États Membres soient dûment pris en compte, étant donné l'incidence de ces questions sur le développement.

L'un des thèmes apparus dans le débat d'aujourd'hui sur le financement du développement et la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement est celui du financement de l'adaptation aux changements climatiques et de l'atténuation de leurs effets. Mener à bien la transformation technologique dont le monde a besoin pour faire face au défi des changements climatiques exige d'importantes ressources supplémentaires. Dans ce contexte, l'Accord de Copenhague constitue un pas dans la bonne direction, puisqu'il contient des engagements financiers immédiats et prévoit des objectifs à moyen et long terme, une fois que les nouveaux moyens de mobiliser des ressources auront été examinés. Le Mexique espère que les objectifs immédiats seront respectés, ce qui suscitera la confiance nécessaire pour avancer dans le processus de négociation et le mener au succès à la Conférence de Cancun.

Comme chacun sait, le Mexique accueillera la prochaine Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Nous mettrons tout en œuvre pour parvenir à un consensus dans un climat de transparence et d'ouverture et garantir ainsi le succès des négociations. Le Mexique saisit cette occasion pour appeler toutes les délégations présentes à appuyer ce processus multilatéral et à coopérer pour atteindre ensemble cet objectif commun.

Le Président par intérim : Je donne maintenant la parole au représentant des Philippines.

M. Davide (Philippines) (*parle en anglais*) : Les Philippines tiennent à remercier et à féliciter vivement le Président de l'Assemblée générale d'avoir convoqué ce quatrième Dialogue de haut niveau sur le financement du développement. Cet événement marque une nouvelle étape importante dans le processus de financement du développement et nous espérons qu'il restera comme le moment décisif où le financement du développement a fait un important pas en avant pour aider avec diligence les pays en développement à se relever de la récente crise économique et financière mondiale.

Il n'est pas anodin que le présent Dialogue intervienne si peu de temps après la Réunion spéciale de haut niveau du Conseil économique et social avec les institutions de Bretton Woods, l'Organisation mondiale du commerce et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement. Les échanges extrêmement pertinents qui ont eu lieu pendant cette réunion qui, pour la première fois a duré deux jours, sont encore très présents dans nos esprits.

Les Philippines s'associent à la déclaration que le représentant du Yémen a prononcée au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

Notre programme de travail tout au long du Dialogue de haut niveau devrait nous fournir les informations les plus récentes et donner lieu à des échanges stimulants sur les sujets abordés par les trois tables rondes des parties prenantes et pendant le débat interactif informel sur le thème « Le lien entre le financement du développement et la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement : en route pour la réunion de haut niveau de 2010 ».

En raison des limites de temps, je voudrais faire brièvement part des observations des Philippines sur les diverses questions à débattre. Sur le sujet de la table ronde 1, « La réforme du système monétaire et financier international et ses incidences sur le développement », on ne peut que convenir qu'une réforme est nécessaire. Toutefois, la principale question est de savoir quels acteurs et quelles institutions devront prendre les décisions et se charger de lancer, mener et surveiller cette réforme.

Nous sommes tous parfaitement conscients que les débats sur la crise économique et financière

mondiale qui ont lieu depuis 18 mois au moins se sont tenus dans diverses instances et ont réuni les mêmes participants rassemblés dans des configurations différentes – le Groupe des Huit, le Groupe des Vingt, le Forum économique mondial, les institutions de Bretton Woods et, bien évidemment, le système et les Membres des Nations Unies.

Personne ne peut nier que nous sommes tous des parties prenantes dans cet effort pour se relever de la crise. Les Philippines appuient un processus ouvert, transparent et sans exclusion qui garantisse la prise en compte de toutes les vues et de tous les intérêts alors que nous cherchons la voie à suivre. À cet égard, l'ONU, qui est l'organe législateur le plus vaste, le plus prestigieux, le plus représentatif, bien sûr, et, en principe, le plus démocratique au monde, devrait non seulement se voir confier un rôle mais aussi être en première ligne de ce processus de réforme globale du système financier et monétaire multilatéral.

Nous constatons que certains groupes de pays ont pris la tête des débats sur ces questions, mais ils ne doivent pas oublier qu'ils ne sont que les éléments d'un ensemble plus vaste. Les Philippines appuient les appels leur intimant de prendre en compte les vues de toutes les parties avant d'adopter des politiques qui ont une incidence ou des répercussions au niveau mondial, en particulier dans les pays en développement.

En ce qui concerne le thème de la table ronde 2, « Les incidences de la crise financière et économique actuelle sur les investissements étrangers directs et les autres flux financiers privés, la dette extérieure et le commerce international », il est clair une fois encore que tous ces éléments ont été affectés, à l'exception peut-être des envois de fonds des migrants, ces flux de capitaux privés qui ont augmenté ou diminué selon la situation de chaque pays. Les Philippines prônent des investissements étrangers directs orientés vers des initiatives productives et créatrices d'emplois, plutôt que vers ce qu'on appelle des capitaux fébriles, qui sont principalement de nature spéculative.

Les Philippines s'associent aux appels en faveur d'une conclusion du Cycle de Doha pour honorer la promesse d'instaurer des règles du jeu et un régime commercial équitables. S'agissant de la dette extérieure, nous réaffirmons que l'allègement de la dette doit profiter à tous les pays en développement qui en ont besoin, y compris les pays à revenu intermédiaire, et que les critères de soutenabilité de la

dette doivent prendre en compte la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Les Philippines continuent donc de plaider en faveur d'un accord de conversion de la dette en OMD.

Pour ce qui est de la table ronde 3, sur le rôle de la coopération technique et financière, nous espérons obtenir de plus amples informations sur les meilleures pratiques et les mesures visant à remplir l'Objectif 8.

Enfin, les Philippines souhaitent rappeler et réaffirmer qu'il importe d'améliorer la cohérence des politiques économiques, sociales et environnementales de l'ONU. Tout en nous attelant au processus du financement du développement pour atteindre les objectifs de développement convenus sur le plan international – dont les objectifs du Millénaire pour le développement –, nous ne devons jamais oublier son lien vital avec le développement durable. La quête du développement humain ne doit pas se réduire à un choix au terme duquel le progrès économique se ferait au détriment de la préservation de l'environnement. Les effets pernicioux et tentaculaires des changements climatiques doivent nous convaincre que suivre un mode de production et de consommation irresponsable nous mènera à la perte et pourrait entraîner la disparition des générations futures et de la Terre elle-même.

Je voudrais terminer en assurant l'Assemblée que les Philippines mettront tout en œuvre pour que le présent Dialogue de haut niveau soit effectivement un événement historique et non un poids supplémentaire hypothéquant la promesse de Monterrey et de la Déclaration de Doha.

Le Président par intérim : Je donne maintenant la parole au représentant de la Fédération de Russie.

M. Churkin (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : La Fédération de Russie estime que le Dialogue de haut niveau de l'Assemblée générale sur le financement du développement est le mécanisme intergouvernemental au cœur de la coordination du suivi des Conférences internationales de Monterrey et de Doha. Nous estimons que ce dialogue est l'un des plus importants lieux de débats politiques sur les questions clés relatives à la mobilisation des ressources financières pour le développement, et l'un des événements phares de l'Organisation pour renforcer sa coopération avec les institutions commerciales et financières internationales, selon leurs mandats respectifs. Dans le cadre des préparatifs du

sommet consacré aux objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), nous estimons que l'objectif principal du Dialogue est de donner l'impulsion nécessaire et de fournir un cadre politique approprié à l'étude à venir de la question du financement du développement dans le cadre du processus d'examen des OMD.

Ce dialogue est selon nous une bonne occasion de partager nos expériences de mise en œuvre de politiques macroéconomiques, monétaires et financières suite à la crise. La tenue d'un débat ouvert et constructif sur ces questions au sein de l'Assemblée générale est particulièrement pertinente, compte tenu des délibérations qui ont actuellement lieu à l'ONU et dans d'autres enceintes internationales en réaction à la crise financière et économique mondiale et son incidence sur le développement.

Il sera impossible de surmonter les effets néfastes de la crise ou de garantir une croissance économique durable sans une vaste coopération internationale à tous les niveaux. La coordination des programmes macroéconomiques nationaux et une surveillance efficace et objective des systèmes financiers des pays et de l'économie mondiale dans sa globalité sont particulièrement importantes.

Une condition préalable importante pour réussir à surmonter la crise sera l'élaboration consensuelle de règles transparentes, efficaces et contraignantes pour la réglementation et la mise en œuvre des politiques financières. Quel que soit le modèle de croissance que nous choisirons après la crise, il doit garantir un développement juste, durable et équilibré de l'économie mondiale. Il est nécessaire de coordonner non seulement les politiques financières mais également les politiques sociales, notamment en vue de fournir une protection sociale et de garantir l'accès à une éducation, à des soins de santé et à la mobilité du travail qui soient de qualité.

Dans la poursuite de ces objectifs, nous devons utiliser pleinement le potentiel de l'ONU, qui dispose de tous les mécanismes nécessaires pour travailler de manière productive sur toutes les questions importantes relatives à la crise, et ce, avec la participation de tous les organes concernés. Ces mécanismes doivent être utilisés principalement pour élaborer une stratégie commune et des directives politiques et non pour tenir des débats hautement spécialisés, qui doivent avoir lieu dans les organes d'experts prévus à cet effet.

Nous avons de plus en plus besoin d'instances régionales alors que nous élaborons et que nous mettons en œuvre des mesures communes pour lutter contre les effets néfastes de la crise financière et économique mondiale. La poursuite de l'intégration régionale fournira à chacun d'entre nous un filet de sécurité contre de nouvelles répercussions éventuelles de la crise.

La Russie attache la plus haute importance au renforcement de la coopération bilatérale et multilatérale au sein de la Communauté d'États indépendants (CEI), y compris dans le cadre de la Communauté économique eurasiennne (EURASEC). Notre pays a été à l'origine de la création du Fonds anticrise de l'EURASEC, un nouveau mécanisme de coopération créé pour fournir une assistance aux pays qui en ont besoin et doté de 10 milliards de dollars, sur lesquels 7,5 milliards ont été versés par la Fédération de Russie. Une partie des ressources du Fonds sera utilisée pour aider les pays à faible revenu en respectant les critères de l'aide publique au développement.

Nous travaillons activement à l'élaboration d'un programme national russe d'aide au développement sur la base des concepts approuvés par le Président de la Fédération de Russie. La mise en œuvre du programme, qui cible principalement les pays de la CEI, permettra de renforcer considérablement les liens économiques et commerciaux dans la région et de garantir à terme les progrès nécessaires pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement.

La création d'un système national d'aide au développement en Russie nous permettra de renforcer nos capacités en tant que donateur et d'établir la base nécessaire à une participation plus productive de notre pays au financement international de la coopération en faveur du développement. À cette fin, malgré les difficultés bien réelles dues à la crise économique mondiale, nous augmentons régulièrement les ressources que nous consacrons à l'aide aux pays dans le besoin. Selon les premières estimations, en 2009, l'aide publique au développement fournie par la Russie à l'échelle bilatérale et multilatérale s'est élevée à environ 800 millions de dollars, soit 3,5 fois plus qu'en 2008.

Pour réussir la mise en œuvre du programme de financement du développement, nous devons adopter des démarches innovantes permettant de renforcer les

partenariats en vue de mobiliser des ressources supplémentaires. Les principales économies émergentes jouent un rôle de plus en plus important dans le système d'aide au développement moderne, qui est rudement mis à l'épreuve par la crise financière et économique mondiale. Contrairement à certains donateurs traditionnels, ces pays ont non seulement maintenu leur niveau d'aide aux pays dans le besoin, mais ils ont même continué à augmenter leur contribution aux efforts internationaux de développement, et ce malgré la crise.

Il est nécessaire de trouver des mécanismes et des modalités efficaces de coopération avec les nouveaux acteurs dans le cadre du programme mis en œuvre depuis Monterrey et de garantir la participation active des nouveaux donateurs au processus de prise de décisions et à l'élaboration de nouvelles stratégies pour aider les pays en développement. Cette tâche est devenue prioritaire et elle est l'un des préalables les plus importants pour renforcer l'efficacité de l'architecture internationale d'aide au développement.

En février 2010, Moscou a accueilli la deuxième Conférence internationale sur les partenariats innovants pour le financement mondial du développement. Les résultats et les conclusions de la Conférence peuvent servir à l'examen de ces questions au Conseil économique et social et à l'Assemblée générale. De notre côté, nous sommes prêts à continuer de promouvoir un dialogue constructif avec toutes les parties concernées en vue de parvenir à un consensus sur la question de l'efficacité de l'aide.

Le Président par intérim : Je donne maintenant la parole au représentant de la Turquie.

M. Apakan (Turquie) (*parle en anglais*) : La Turquie s'associe à la déclaration faite par le représentant de l'Espagne au nom de l'Union européenne. Je voudrais à présent faire quelques brèves remarques à titre national.

Le Dialogue de haut niveau sur le financement du développement a été convoqué aujourd'hui à un moment critique, car 2010 est une année importante pour le développement de l'ONU. Nous ne sommes qu'à cinq ans de la date fixée pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), alors que les répercussions des multiples crises continuent d'être durement ressenties dans le monde en développement, en particulier dans les pays les moins avancés. Même si des progrès importants ont été

accomplis ces 10 dernières années en vue de la réalisation des OMD, il est évident qu'ils ont été inégaux selon les objectifs et selon les pays.

La Réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale, qui se tiendra en septembre prochain, nous donnera l'occasion de procéder à un examen approfondi du processus relatif aux OMD et serait un moment opportun pour accélérer et renforcer les efforts et prendre les mesures concrètes nécessaires pour atteindre les OMD d'ici à 2015.

Le Consensus de Monterrey a donné naissance à un nouveau pacte entre pays en développement et pays développés en insistant sur les responsabilités communes et le partenariat mondial qui caractérisent les efforts internationaux en faveur du développement. Cet esprit de partenariat mondial qui rassemble les pays en développement, les pays donateurs et d'autres partenaires de développement doit être préservé et se traduire par une action concertée afin d'accélérer les progrès vers la réalisation des OMD.

Dans cet effort pour engager les pays développés, en particulier les pays les moins avancés, sur la voie d'un développement et d'une croissance durables avec pour objectif premier d'éliminer la pauvreté, nous devons avant tout mettre l'accent sur le développement de leurs capacités productives, la diversification de leur base d'exportation et des opportunités qu'offre le marché et le renforcement de leurs capacités en matière de commerce des services.

Étant donné l'importance que revêt le commerce en tant que moteur de croissance, une reprise puis une conclusion réussie du Cycle de négociations de Doha favoriseraient l'intégration des pays en développement à l'économie mondiale. Les initiatives telles que le Cadre intégré renforcé pour les pays les moins avancés et l'Aide pour le commerce pourraient contribuer à réduire les obstacles qui entravent le renforcement des capacités de production, notamment la faiblesse des infrastructures liées au commerce.

Outre le renforcement des capacités commerciales des pays en développement, l'accroissement quantitatif et qualitatif de l'aide au développement, en particulier l'aide publique au développement, est lui aussi extrêmement important. La Turquie appuie la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement : appropriation, harmonisation, alignement, résultats et responsabilité mutuelle, et a approuvé des politiques visant à la

réalisation des engagements pris dans le Programme d'action d'Accra.

Il faut mettre en place une aide prévisible et mieux ciblée qui réponde aux besoins des pays en développement et à leurs problèmes particuliers. Il serait utile de mobiliser l'aide aux fins de renforcer les capacités humaines et institutionnelles nécessaires et d'accroître les capacités de production afin de triompher des faiblesses structurelles auxquelles sont confrontées les pays en développement.

Nous sommes d'avis que l'aide au développement doit être axée sur des activités génératrices d'emplois afin de renforcer la durabilité des moyens de subsistance. À cet égard, il faut accorder une attention particulière à la mobilisation de fonds destinés à financer les activités des petites et moyennes entreprises. Compte tenu de l'importance des envois de fonds pour les pays en développement, il faudra mettre en place de nouvelles mesures d'appui internationales afin d'acheminer ces fonds vers des organismes de placement productifs.

On ne soulignera jamais assez le rôle de l'investissement étranger direct dans le financement de projets d'infrastructure nécessaires à la croissance à long terme et aux efforts de développement. C'est pourquoi nous devons trouver les moyens de renforcer la capacité des pays en développement d'attirer des investissements multinationaux qui amélioreront encore le processus de développement au niveau national.

L'appropriation nationale des programmes de développement est, à cet égard, l'élément crucial du succès. En fait, notre propre expérience de nouveau pays donateur nous permet d'affirmer que la démarche déterminée par la demande que nous avons adoptée dans nos initiatives d'aide au développement a été particulièrement fructueuse. Les contributions des organisations de la société civile et du secteur privé sont également une nécessité qui complète l'ensemble des efforts nationaux, régionaux et internationaux.

Dans le cadre du partenariat mondial, nous croyons que la coopération Sud-Sud constitue une stratégie importante face aux défis que pose le développement transnational. Ce type de coopération renforce les économies vulnérables non seulement en mobilisant l'assistance financière, mais aussi en accroissant leurs capacités sur le terrain grâce à une vaste coopération économique et technique fondée sur

la demande et en mettant nos expériences en commun. La coopération triangulaire complète ce processus dynamique.

En nous fondant sur ce qui a été constaté jusqu'ici, nous pouvons dire qu'avec de bonnes politiques et une mise en œuvre efficace, les OMD sont, en fait, réalisables. J'ai bon espoir que nos délibérations au cours de ce Dialogue de haut niveau faciliteront, au cours des prochains mois, les préparatifs de la réunion de haut niveau sur les OMD et renforceront nos efforts en vue de la réalisation de ces objectifs dans les délais.

Le Président par intérim : Je donne maintenant la parole au représentant du Guatemala.

M. Rosenthal (Guatemala) (*parle en espagnol*) : Nous souscrivons aux déclarations faites par les représentants du Yémen et du Chili, mais nous souhaiterions ajouter quelques réflexions à titre national afin d'évoquer un point qui a été très peu abordé au cours de ces interventions. Ces réflexions – il serait peut-être plus juste de parler de préoccupations – ont trait à la portée et à la teneur de l'exercice auquel nous nous livrons.

Nous exprimons ces préoccupations car nous pensons que nous ne tirons pas suffisamment parti des perspectives que nous offrent deux des mécanismes de suivi envisagés au paragraphe 69 du Consensus de Monterrey (A/Conf.198/11, annexe). Je me réfère ici aux rôles confiés tant à l'Assemblée générale qu'au Conseil économique et social pour qu'ils « restent engagés ». Conformément à cette disposition, la semaine dernière, certains d'entre nous se sont réunis dans le cadre de la réunion extraordinaire de haut niveau du Conseil économique et social avec les institutions de Bretton Woods, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), et aujourd'hui, nous sommes réunis dans le cadre du quatrième Dialogue de haut niveau.

À vrai dire, ce qui à notre avis est quelque peu préoccupant, c'est qu'aucune de ces rencontres n'a pleinement accompli ce à quoi elle s'était engagée. Pour donner corps à notre préoccupation, j'aimerais rappeler que la Conférence de Monterrey, dont le résultat principal est énoncé dans le Consensus de Monterrey et réaffirmé dans la Déclaration de Doha, a constitué l'une des principales réalisations des Nations Unies dans le domaine du développement.

Pour ne citer que quelques exemples, ce Consensus a représenté un progrès conceptuel qui a donné plus de substance et de clarté au lien qui existe entre pays développés et pays en développement. La Conférence a eu un impact concret car elle a constitué un point crucial dans le volume et le type de coopération internationale pour le développement. L'ONU a obtenu un espace – modeste certes, mais un espace – dans le monde des finances en établissant un lien entre les flux financiers et le développement. À cet égard, les bases d'une coordination et d'une coopération fructueuses ont également été posées entre l'ONU et les institutions financières multilatérales, chacune dans son domaine de responsabilité. De même, des ponts ont été établis en vue de rapprocher les positions des ministères des affaires étrangères de celles des ministères des finances et du commerce dans chacun de nos États Membres.

Par ailleurs, aux conférences de Monterrey et de Doha, l'ONU a réussi à faire la preuve de ses avantages comparatifs : son pouvoir de rassemblement, la légitimité que lui confère son caractère universel et inclusif et son engagement en faveur du développement qui est, entre autres choses, l'un des piliers de la Charte. L'Organisation a également réussi à avoir un impact sur l'imaginaire collectif de l'humanité. Ainsi, les institutions de Bretton Woods elles-mêmes ont incorporé les objectifs du Millénaire pour le développement dans leur lexique quotidien.

En dépit de tout cela – et c'est là le point central que nous voulons soulever – nous pensons que nous ne tirons pas suffisamment profit des résultats importants obtenus à Monterrey et à Doha, et nous ne tirons pas pleinement parti de leurs mécanismes de suivi. Si la réunion de la semaine dernière entre les membres du Conseil économique et social et les représentants intergouvernementaux de la Banque mondiale, du Fonds monétaire international, de l'OMC et de la CNUCED a donné lieu à un débat utile et intéressant, nous estimons que l'on aurait pu en profiter encore davantage pour clarifier le rôle de chacune de nos

organisations en donnant une impulsion plus forte aux orientations issues de Monterrey et de Doha.

Cette question n'est pas nouvelle. Malgré les nombreux efforts déployés tant par le Conseil économique et social que par l'Assemblée générale pour améliorer la qualité de ces rencontres, nous avons le sentiment que le niveau de représentation et la qualité des débats ont progressivement baissé depuis 2002, et que la nouvelle situation créée par la crise économique et financière de 2008 n'a fait qu'aggraver les choses en faisant oublier la conjoncture internationale, ainsi que le rôle de l'ONU en matière financière.

Ainsi, nous avons essayé de sortir de cette crise en organisant au mois de juin dernier la Conférence des Nations Unies sur la crise financière et économique mondiale et son incidence sur le développement, dont les résultats ont dans l'ensemble été positifs. Toutefois, l'on pourrait soutenir qu'avec cette Conférence, nous avons donné une orientation nouvelle, ou pour le moins complémentaire, au processus de financement du développement.

La limite de cinq minutes fixée pour nos interventions ne me permet pas d'aborder plus en détail les causes de ce que nous considérons comme une dépréciation de notre rôle primordial. En outre, je dois l'avouer, nous n'avons pas de solutions toutes prêtes à proposer en la matière, même si nous avons quelques idées concrètes. Cependant, nous pensons qu'il est impératif de procéder à un examen de conscience, et de nous demander si nous sommes satisfaits de ces deux exercices périodiques, l'un annuel et l'autre biennal. Si ce n'est pas le cas, nous devons aussi nous demander ce que nous devons faire pour qu'ils soient pertinents et utiles. Sinon, nous courons le risque d'en faire de simples rituels, cédant ainsi la place que l'ONU peut et doit occuper à d'autres instances, officielles ou informelles.

La séance est levée à 18 h 10.